

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, Empire Britannique, and Union Postale.

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Un comité de vigilance

Pourquoi pas?

Certains politiciens ministériels paraissent fort ennuyés des réclamations de M. Doucet, le député oppositionniste de Kent, et des échos qu'elles ont suscités.

S'ils ne le font point, il est clair qu'ils en subiront les conséquences; s'ils le font, ils peuvent être sûrs d'en recueillir le plein mérite.

La plupart des gens qui s'intéressent aujourd'hui à ces questions se soucient assez peu des combinaisons de parti.

Mais ils savent aussi que nous ne gagnerons quelque chose que par une action persistante et méthodique.

Prenons un cas typique, sur lequel revenait l'autre jour M. Doucet et que nos lecteurs connaissent bien: celui du Bulletin des renseignements commerciaux.

Ce Bulletin n'a d'abord été publié qu'en anglais. Il a fallu se battre pour avoir du français.

Prenons un autre fait, que les journaux ont récemment signalé et que M. Doucet porte encore à la connaissance de la Chambre: la publication, avec une introduction exclusivement anglaise, d'un rapport sur l'industrie publique.

Croyez-vous que de pareilles choses se passeraient, si ministres et fonctionnaires se sentaient surveillés?

Si nous osions donner un conseil aux députés ministériels de langue française, ce serait de constituer entre eux un comité de vigilance qui s'occuperait spécialement de cette question.

Car ils gèneraient de rendre service à leur pays et aux leurs, et ils ne desserviraient pas leurs propres intérêts.

Rien ne les empêcherait, du reste, d'adopter à ce comité de vigilance une section de publicité qui ne laisserait ignorer aux électeurs ni leur effort ni leur mérite.

Omer HEROUX.

Billet du soir

Ils sont fermés... tous

Cela ferait un joli sujet de conte pour qui aurait le temps de le traiter.

Dans un bon village de population bleue, riche mais fort peu populé et de communications très difficiles.

Je ne connais pas le chef rouge, mais je connais le chef bleu. C'est un petit homme aux traits fins à l'air doux comme un agneau.

Vous vous souvenez de la fusion des deux banques. Cela fit quelque bruit, vite oublié.

Un jour la poste apporta l'ordre fatal. La fusion était accomplie. Loyola recevait avis d'avoir à transférer tous livres, comptes et pièces officielles chez Dolor.

On entendit pétarader pendant cinq ou six jours la petite Ford de Loyola sur les routes de Saint-X.

A l'expiration des huit jours, il transporta les livres à Dolor, accomplissant dignement la formalité humiliante.

Dolor, le rouge, souriait tranquillement, machant sa victoire avec sa chique.

— Merci, dit-il. Si vous me permettez, nous allons jeter un coup d'oeil ensemble sur ces divers comptes.

— Et qu'est-ce, dit Dolor, qui commença à être vaguement inquiet, en prenant la liasse de papiers que lui tendait Loyola.

— Mais vous avez lu? répond Loyola. Ce sont des formules de transport à la succursale de la Banque Provinciale à Saint-Z.

— Et les comptes alors? Les \$35,000 de comptes?

— Ils sont fermés... tous.

Paul ANGERS.

Bloc-notes

La religion de l'or... et l'autre

De l'avis d'un Français distingué, de passage à Montréal, la comédie parlementaire ou, si l'on veut, la crise ministérielle qui est en train de se dérouler (ou de se renouveler) à Paris, ne tient nullement à la question religieuse mais aux problèmes d'argent.

venir qu'elle compte beaucoup d'adhérents et de complices volontaires ou inconscients dans les deux autres camps.

Hôpitaux et familles

Un médecin distingué, M. Harwood, prône l'agrandissement des hôpitaux actuels, ou, plus exactement, l'augmentation du nombre de leurs lits.

Autre aspect de la question: que ne songe-t-on à multiplier dans les petits centres les hôpitaux modestes où la masse des cas ordinaires seraient traités dans des conditions beaucoup plus avantageuses d'hygiène.

En ce qui concerne la question, l'hypnotisation des grosses baïsses et des grandes administrations fait oublier plusieurs facteurs essentiels du problème social.

Veaux de race... et voraces

Cinq années durant, le ministre de l'Agriculture à Québec, M. Caron, s'est entêté à ne pas payer l'impôt sur son traitement de ministre.

Par bonheur, la miséricorde n'a pas disparu de la terre. Touché de cette infortune, le ministre des Finances accorda à ces victimes d'une loi inexorable la permission de fractionner le remboursement de leurs arriérés.

Après tout, c'est bien fait. De quel droit, vous et moi, prendrions-nous aux privilèges des veaux de race protégés par M. Caron?

Depuis des semaines la presse fait grand état de la situation des mineurs du Cap-Breton, en grève depuis plus de deux mois.

Profonde misère du Cap-Breton

Une enquête faite sur place

La session d'Ottawa

Le débat sur le budget traîne en longueur

M. Humphry, indépendant, trouve que la question ferroviaire doit primer tout le reste — Le gouvernement répond à plusieurs questions importantes

Ottawa, le 15 — Le débat sur le budget durera probablement jusqu'à jeudi prochain. On s'efforcera, du moins, de prendre le vote à cette date.

Mais on ne mesure pas à l'aune l'intérêt des discours. Ceux d'aujourd'hui particulièrement ont singulièrement manqué de nouveauté et de vigueur.

L'orateur après avoir félicité le gouvernement pour la découverte du monopole Nash, avait demandé des pensions pour les vieillards.

Le ministre de l'Énergie, M. Robb, a répondu qu'il n'y avait rien de tel.

Le ministre de l'Énergie, M. Robb, a répondu qu'il n'y avait rien de tel.

Puis se leva après cet orateur, M. Harris, de Toronto, député conservateur à la voix étendue, tonor léger qui danse avec frénésie sur toutes les notes de la gamme, monte

Pendant que le rapide du National-Canadien nous transportait à travers les magnifiques paysages de quatre provinces, paysages qui sont les chapitres les plus intéressants peut-être du grand livre de la nature.

Les premières impressions sont le plus souvent trompeuses. Par exemple l'aspect extérieur de Sydney, de Gloucester, de Sydney Mines, de Florence, de Pictou et de autres centres miniers n'offre rien, extérieurement, qui révèle la misère qui s'y cache avec soi.

Mais pour peu qu'en se donne la peine de pénétrer dans les maisons des ouvriers, on en choisit aucune en particulier, ce sera bien autre chose.

Il y a donc, dans le Cap-Breton, deux sortes de familles, parmi les mineurs, la première de nature à exagérer la misère qui y sévit, et l'autre à la diminuer aux yeux des gens non avertis.

Le ministre de l'Énergie, M. Robb, a répondu qu'il n'y avait rien de tel.

Le ministre de l'Énergie, M. Robb, a répondu qu'il n'y avait rien de tel.

Le ministre de l'Énergie, M. Robb, a répondu qu'il n'y avait rien de tel.

Caillaux accepte le portefeuille des finances dans le cabinet Painlevé

M. Painlevé n'a pas encore complété son ministère — Il espère faire connaître dès ce soir la liste de ses collaborateurs.

L'ECHEVEAU POLITIQUE FRANCAIS EST MELE

Paris, 16 (S.P.A.) — M. Painlevé a rendu visite à M. Doumergue à l'Élysée cet après-midi et lui a dit qu'il n'a pas encore complété son cabinet.

Le secrétaire de Caillaux a annoncé ce matin dans les couloirs de la Chambre des députés que Caillaux a accepté le portefeuille des finances dans le cabinet Painlevé.

Paris, 16 (S. P. A.) — La situation politique reste compliquée en France. Le gros sujet des commentaires des journaux et des politiciens est l'entrée de Caillaux comme ministre des finances.

Les journaux amis de Caillaux disent que si ce dernier prend le portefeuille des finances il mettra

de côté le projet du sénateur Monzie de décréter un impôt sur les capitalistes français.

Les amis de Briand ne veulent pas qu'il joue le troisième violon dans le prochain cabinet.

M. Caillaux a eu des entrevues ce matin avec le gouverneur de la Banque de France, les experts du ministère des finances et le sénateur de Monzie, ministre des finances démissionnaire. Il a aussi conféré longtemps avec M. Painlevé.

mesure, dit-on, nous fera perdre les principaux avantages du traité. On négocie alors pour en venir à une entente, et les progressistes se préparent à la bataille, car ils ne veulent pas ratifier ce traité qui hausse le tarif sur certains produits.

Affaires courantes

M. A.-J. Doucet, député de Kent, avait inscrit au feuillet de la Chambre la question suivante: "Pourquoi l'introduction au rapport annuel de l'Instruction publique au Canada pour 1923, publié et distribué par le Bureau des statistiques, n'a-t-il pas été traduit en français?"

Le ministre de l'Éducation, M. Low, a répondu qu'il n'y avait rien de tel.

Le ministre de l'Énergie, M. Robb, a répondu qu'il n'y avait rien de tel.

Le ministre de l'Énergie, M. Robb, a répondu qu'il n'y avait rien de tel.

Le ministre de l'Énergie, M. Robb, a répondu qu'il n'y avait rien de tel.

LES BILLETTS DE FAVEUR

En réponse à une question de M. Garland, le ministre des chemins de fer a répondu que nos deux grands réseaux ferroviaires transportent gratuitement les sous-ministres, les fonctionnaires qui ont le rang de sous-ministres, les employés du ministère des chemins de fer et canaux, de même que les membres de leur famille, les secrétaires des ministres, et certains officiers du département des douanes, de l'immigration et des postes lorsqu'ils voyagent dans l'intérêt du gouvernement.

VENTE DE PROPRIETES

Le ministère de la défense nationale a vendu plusieurs propriétés

Vient de paraître

Femmes-Hommes ou Hommes et Femmes?

Etudes à bâtons rompus sur le féminisme, par Henri Bourassa.

La brochure de M. Bourassa s'élève. Il suffit d'en transcrire ici le sommaire pour en souligner l'intérêt:

PREFACE — PREMIERE POUSSEE DE FEMINISME — "Déplorable ignorance" des Canadiennes françaises — Education et instruction — Rôle social de la femme — Le suffrage féminin, son efficacité, sa légitimité — LE SUFFRAGE DES FEMMES — Désarroi des cerveaux — Triomphe de la démocratie — Le droit de vote — La lutte des sexes — Influence politique des femmes — Pays avancés — Femmes coluttées — III — DIVORCE ET MARIAGE — Quelques réflexions en marge d'un débat — Imbroglie constitutionnelle — Où nous mène-t-on? — Préparatifs et remèdes — La plaie du mariage civil — Poutre et paille — APPENDICES: Discours de S. E. le cardinal Merry del Val au congrès international des femmes catholiques — Lettre de S. G. Mgr Roy — Lettre de Mme C. — Lettre de Mlle W.

La brochure est de quatre-vingt-quatre pages, sur beau papier. Elle se vend à très bas prix:

25 sous l'exemplaire, plus 3 sous pour le port; \$2.50 la douzaine, plus 25 sous pour le port; Par quantités de 50 et plus, \$17 le cent, port en plus. Pour très grandes quantités, conditions spéciales.

Adresser les commandes au Service de Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone, Main 7460.)

qui lui appartenait dans le pays, durant l'année qui vient de s'écouler. On en relève une à Montréal, le site du manège McGill; une à Lauzon, et une à Québec. Cette dernière a rapporté \$1,500.

LES POSTES DE T. S. F.

Les postes radiotélégraphiques du C. N. R. ont coûté jusqu'à date \$181,291 au pays, dont \$51,621 pour la construction, et \$129,670 pour l'administration et l'entretien.

LE MURRAY STEWART

Le vapeur Murray Stewart que le gouvernement a acheté de M. J. F. M. Stewart, l'un des directeurs de la Home Bank, a coûté \$80,000 au gouvernement, comme prix d'achat. Le ministère de la marine a aussi dépensé \$27,208, durant l'année 1924, pour frais d'administration, réparations, salaires aux matelots, etc. Le navire a été arrêté pendant un mois, et le gouvernement le trouve des plus utiles pour le pays.

L'EXCLUSION DES ORIENTAUX

La Colombie-Anglaise continue sa longue bataille pour l'exclusion des Orientaux. M. McQuarrie, un député conservateur de cette province, a posé toute une liste de questions au gouvernement sur ce sujet. On y apprend que le cabinet fédéral a reçu une résolution de la Législature de la Colombie-Anglaise demandant l'exclusion complète des Japonais et des Chinois et l'abrogation des traités que nous avons pu conclure et qui nous ont privé du droit de contrôler et de réglementer à notre goût l'immigration asiatique.

Le gouvernement a répondu qu'il étudiait toujours la question, et qu'il ne dénoncerait pas les traités existants avant d'avoir analysé cette situation sous tous ses aspects internationaux et économiques.

A bord du paquebot France

New-York, 16 — Le paquebot France de la Compagnie Générale Transatlantique arrivera cet après-midi à New-York. Sont à bord: le juge Elkus, ancien ambassadeur américain en Turquie, sa femme et sa fille, Charles Kagey, envoyé extraordinaire américain en Finlande, et Henri Jonas, président de la Chambre de commerce française de Montréal.

M. EDOUARD MONTPETIT A LA SORBONNE

Edouard Montpetit! Il y a quelque 15 ans, on commençait à prononcer ce nom. C'était celui d'un jeune professeur qui venait de terminer brillamment à Paris des études d'économie politique.

Nous n'étions alors que des enfants, nous qui dépassons aujourd'hui à peine la majorité! Nous avons grandi en âge, tandis que le professeur de droit romain grandissait en renommée.

M. Edouard Montpetit fait honneur à ce peuple français des bords du Saint-Laurent, il fait honneur au Canada tout entier. Ah! certes, il est tombé de la neige sur la tête du brillant professeur; c'est la "poudrière" qui a soufflé!

L'Amphithéâtre Richelieu se remplit peu à peu. Dans quelques minutes, le professeur canadien va paraître à la tribune et donner son cours devant quelques centaines d'auditeurs.

Quand il neige sur mon pays. Et le soleil! Cet admirable soleil dans le ciel bleu! Ou donc est-il, chanteur? Si tu avais connu le soleil canadien! M. Montpetit le déclare hautement: "Le Canada, c'est le pays du soleil! J'en ai douté; mais j'y crois aujourd'hui."

Dans la deuxième conférence, M. Montpetit raconte l'admirable histoire du Canada, à l'ombre du drapeau français. On sent plus de sérénité, plus de maîtrise. La synthèse est magnifique. Tout a tenu dans une heure, comme dans le cadre étroit d'une belle fresque.

Mais il reste beaucoup plus que l'honneur. Il reste, sur les rives du Saint-Laurent, 60,000 Canadiens, fils des 10,000 colons envoyés par la France. Ils vont reprendre l'oeuvre des aïeux. La France continuera d'être représentée dignement en Amérique, et, malgré les différences que les années formeront peu à peu, l'oeuvre française se perpétuera en nous et par nous.

Attendu qu'un amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu, adopté à la session de 1923, lequel deviendra en vigueur le 30 avril 1925, comporte que les taxes, intérêts et pénalités payables en vertu de cette loi doivent constituer une hypothèque sur l'actif du contribuable qui aurait failli de remplir ses obligations fiscales, telle hypothèque devant avoir priorité sur toute autre hypothèque, charge, etc.

Attendu que cette mesure aurait pour effet de décourager le placement du capital étranger en Canada; Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

CHAMBRE DE COMMERCE

La fermeture de bonne heure

Comme le conseil de la Chambre de commerce allait ajourner son assemblée hebdomadaire, hier après-midi, après l'expédition des affaires de routine, l'adoption de quelques rapports, etc., M. Adélar Fortier a fait une suggestion qui pourrait bien soulever un débat des plus intéressants dans le monde des affaires.

M. Fortier a simplement demandé au président s'il ne pourrait trouver un conférencier, économiste, averti naturellement, pour exposer à la Chambre de commerce, les avantages et les désavantages de la fermeture de bonne heure.

M. Fortier n'a ajouté que quelques mots pour motiver sa demande: Autrefois, dit-il, nos jeunes gens ne craignaient pas de travailler pendant de longues heures chaque jour. Employés, ils prenaient intérêt à l'entreprise de leur patron et surtout ils apprenaient à travailler, à travailler dur.

M. Joubert, le président de la Chambre, a pris note de la suggestion de M. Fortier.

LE MARCHÉ BONSECOURS

Le marché Bonsecours doit-il rester accessible aux seuls cultivateurs? La question se pose depuis longtemps et la Chambre de commerce la étudiée à plusieurs reprises. Récemment un rapport était adopté dans le sens affirmatif. Hier après-midi, M. Palhus, le vice-président de la Chambre, a suggéré que ce rapport soit amendé partiellement.

IMPOT SUR LE REVENU

Les commissions de législation et de l'Expansion du commerce, réunies conjointement, ont l'honneur de réitérer le rapport suivant qui a été adopté par votre Conseil à sa séance du 14 mai dernier et qui est encore d'actualité:

Attendu qu'un amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu, adopté à la session de 1923, lequel deviendra en vigueur le 30 avril 1925, comporte que les taxes, intérêts et pénalités payables en vertu de cette loi doivent constituer une hypothèque sur l'actif du contribuable qui aurait failli de remplir ses obligations fiscales, telle hypothèque devant avoir priorité sur toute autre hypothèque, charge, etc.

Attendu que cette mesure aurait pour effet de décourager le placement du capital étranger en Canada; Attendu que l'Etat dispose déjà de garanties suffisantes pour se faire garantir contre les défaillances des contribuables sans recourir à une mesure aussi dangereuse dans ses conséquences au point de vue de l'économie nationale.

Attendu que pour les raisons énumérées ci-dessus, le gouvernement soit prié de rappeler cette loi.

LE PARIF

Les commissions de législation et de l'Expansion du commerce, réunies conjointement, ont étudié les amendements proposés au tarif des lettres aérées et de plusieurs autres dans son discours du 24 mars dernier sur le parquet de la Chambre des Communes.

ROUYEN

Attendu qu'il est expédient que la région minière de Rouyn soit reliée aux centres commerciaux de la province de Québec; Attendu que cette région offre déjà un débouché considérable pour les produits de toutes sortes;

La quote-part des échevins

LES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE SE PARTAGERONT LA RESOEGNE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'APRES UN PROJET D'ADMINISTRATION PATRONNE PAR M. TURCOT — LES GRANDES LIGNES DU PROJET

M. Turcot, échevin du quartier Laurier, qui a fait partie du premier comité exécutif de Montréal, propose à ses collègues du conseil, un nouveau mode d'administration qui les intéressera davantage à la direction des affaires municipales.

Le projet est de confier à chacun des cinq membres de l'exécutif, un des services administratifs de la ville, et ce commissaire s'adjointra par la suite six échevins pour l'aider à diriger le service qui lui sera confié.

Le fonctionnement de ce système, nous a déclaré M. Turcot, est bien simple. Prenez par exemple les travaux publics. Si des échevins désirent certains travaux, ils soumettent leur demande aux six échevins et au membre de l'exécutif qui s'occupe de ce département.

M. Turcot ajoute que ce système n'a pas pour but de faire disparaître l'exécutif. Quand chaque groupe d'échevins aura terminé son travail, celui-ci sera soumis à l'exécutif et il en sera ensuite comme ça se fait aujourd'hui. Mais la grande amélioration, c'est que l'exécutif sera soulagé d'un énorme travail. A l'heure actuelle, il doit faire face à tant de choses, qu'il n'a pas le temps de voir à tout.

Le secrétaire et les oeuvres, 105, rue Sainte-Anne, et la librairie Garnau, à Québec, mettront l'ouvrage en vente dès l'apparition de la deuxième édition, vers le 15 mai.

Aux élèves du cours de solfège

Tous les élèves des cours de solfège, classe du jour et du soir, régis par le conseil des arts et manufactures, sont priés d'être présents à la salle des cours, vendredi soir, au Monument national, à 7 heures et 30.

DEMAIN SOIR

L'Association des citoyens de Notre-Dame de Grâce District C invite les citoyens de Notre-Dame de Grâce à une ASSEMBLEE PUBLIQUE à la salle de l'école Saint-Dominique (angle de l'avenue Colbrook et du chemin de la Reine Marie) VENDREDI SOIR, 17 AVRIL à 8 h. 15.

DEMAIN SOIR

L'Association des citoyens de Notre-Dame de Grâce District C invite les citoyens de Notre-Dame de Grâce à une ASSEMBLEE PUBLIQUE à la salle de l'école Saint-Dominique (angle de l'avenue Colbrook et du chemin de la Reine Marie) VENDREDI SOIR, 17 AVRIL à 8 h. 15.

DEMAIN SOIR

L'Association des citoyens de Notre-Dame de Grâce District C invite les citoyens de Notre-Dame de Grâce à une ASSEMBLEE PUBLIQUE à la salle de l'école Saint-Dominique (angle de l'avenue Colbrook et du chemin de la Reine Marie) VENDREDI SOIR, 17 AVRIL à 8 h. 15.

DEMAIN SOIR

L'Association des citoyens de Notre-Dame de Grâce District C invite les citoyens de Notre-Dame de Grâce à une ASSEMBLEE PUBLIQUE à la salle de l'école Saint-Dominique (angle de l'avenue Colbrook et du chemin de la Reine Marie) VENDREDI SOIR, 17 AVRIL à 8 h. 15.

DEMAIN SOIR

L'Association des citoyens de Notre-Dame de Grâce District C invite les citoyens de Notre-Dame de Grâce à une ASSEMBLEE PUBLIQUE à la salle de l'école Saint-Dominique (angle de l'avenue Colbrook et du chemin de la Reine Marie) VENDREDI SOIR, 17 AVRIL à 8 h. 15.

DEMAIN SOIR

L'Association des citoyens de Notre-Dame de Grâce District C invite les citoyens de Notre-Dame de Grâce à une ASSEMBLEE PUBLIQUE à la salle de l'école Saint-Dominique (angle de l'avenue Colbrook et du chemin de la Reine Marie) VENDREDI SOIR, 17 AVRIL à 8 h. 15.



Toujours Merveilleux ils ont maintenant La Puissance d'un TITAN

UNE PUISSANCE telle qu'elle vous apporte des postes que vous n'avez jamais entendus. Une puissance qui clarifie les postes des zones les plus difficiles. Une puissance, qui n'enlève rien à leur souplesse.

APPAREILS RADIOPHONIQUES

Northern Electric. Propriété et Direction des Postes CHYC à Montréal CHIC à Toronto. Le Génie des Foyers.

POSTES DE RADIO EMETTEURS

Jours et heures (heure de l'Est) des émissions des postes d'Amérique. — Le trait indique que le poste est silencieux. Voir tous les lundis et jeudis cette liste mise à date.

Table with columns: Postes et endroits, Mètre, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche. Lists various radio stations and their broadcast schedules.

Heure de l'Est.—Publié avec la permission du "Radio Digest".

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNERAIRES. EST 1235. 242, RUE SAINT-CATHERINE EST.

Les arcs du cercle Dollier de Casson de l'A.C.J.C.

Le 20 avril, au salon de St-Sulpice, qu'ils ont jadis aimé, rue St-Denis, réunion des anciens du Cercle Dollier de Casson de l'A.C.J.C.

Une réunion conservatrice

M. Monty a continué hier soir sa série d'assemblées dans une salle de la rue Delormier. M. Monty a déclaré que le pays s'en va à la ruine et que jamais les conditions n'ont été si mauvaises.

Decès

PILOU. A St-Timothée, le 14 avril, à 86 ans, est décédé Mine V. et Ida Pilon, née Adeline Dubuc. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant, à 10 heures, au domicile des parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pour annuler l'enquête

Me OSCAR GAGNON PRETEND QUE L'ENQUETE SUR LA POLICE DE MONTREAL A ETE TENUE ILLEGALEMENT

Nous donnons aujourd'hui un résumé de la déclaration produite hier avant-midi, par Me Gagnon, dans la cause de Gagnon contre les 158 requérants qui ont obtenu l'enquête de la police, la copie nous étant parvenue trop tard pour que nous puissions en parler.

Me Gagnon allégué que l'enquête sur la police a été tenue illégalement et était ultra vires, parce que le juge aurait dû obtenir, au préalable, la permission du conseil municipal et que la requête aurait dû porter des accusations précises et directes contre les officiers incriminés et que ces derniers auraient dû y être nommés, ce qui, allégué Me Gagnon, n'a pas été fait. Le demandeur en annulation du rapport du juge Coderre prétend que pour sa part il n'a pas été officiellement averti et qu'à défaut de cette procédure préliminaire, le juge n'avait pas juridiction pour enquêter sur son compte et qu'il en a été ainsi de toutes les personnes incriminées par cette enquête.

Me Gagnon soutient qu'en vertu de l'article 5240 des Statuts refondus de Québec, le juge ne pouvait accorder d'enquête portant sur des malversations des officiers de la municipalité de Montréal sans obtenir la permission des autorités municipales montrealaises, ce qui n'a pas été fait.

L'enquête ayant été ex-parte pour le bon plaisir des requérants, la ville ne doit pas être appelée à solder les frais, mais ce sont les requérants qui doivent le faire. Les mêmes remarques doivent s'appliquer aux frais occasionnés par Me Latery.

Me Gagnon soutient que le juge ne pouvait, même s'il avait droit de tenir l'enquête, imposer les frais des sténographes, des officiers, commis, messagers parce qu'il faut pour requérir les services de ces employés l'autorisation du procureur-général, et pour le secrétaire le lieutenant-gouverneur en conseil, ce qui n'a pas eu lieu. En tout cas, les honoraires de ces employés, du moins pour les sténographes doivent être, suivant le tarif et les copies des dépouilles, à la charge de ceux qui les ont demandés. Le juge n'avait pas droit non plus de statuer sur les honoraires des avocats, vu que l'enquête était ex-parte. A tout événement la cité de Montréal n'ayant pas permis cette enquête officiellement ne peut en être tenue responsable. Le demandeur désire aussi que la somme de \$12,000 avancée par la ville aux requérants soit remboursée à celle-ci.

NOTRE COMMERCE AVEC L'ESPAGNE

TEXTE DE L'ACCORD SIGNE ENTRE LE CANADA ET L'ESPAGNE

Ottawa, 16 (S. P. C.). — Les exportations canadiennes de blé et d'instruments aratoires à l'Espagne bénéficieront du nouvel accord commercial entre les gouvernements canadien et espagnol signé à Madrid il y a quelques jours. Le texte de l'accord câblé à Ottawa contient les dispositions suivantes:

1.—Le Canada accorde à l'Espagne les avantages de son tarif intermédiaire sur les marchandises qui sont le produit naturel ou fabriqué de l'Espagne, si expédiées directement d'un port espagnol ou d'un port d'un pays jouissant du tarif préférentiel ou intermédiaire, à un port de mer ou fluvial du Canada.

2.—L'Espagne appliquera aux marchandises qui sont le produit naturel ou fabriqué du Canada les droits de la deuxième colonne de la douane espagnole en vigueur au moment de l'importation.

3.—L'accord entrera en vigueur le 30 avril 1925 et cessera de l'être trois mois après sa dénonciation par l'une ou l'autre des parties contractantes. Vu le caractère provisoire de l'accord, les gouvernements des deux parties contractantes s'engagent à commencer sans délai les négociations nécessaires pour la conclusion d'une convention plus générale et plus précise pour la réglementation des relations commerciales entre le Canada et l'Espagne.

En raison de cet accord, le Canada jouira du deuxième tarif espagnol, qui est environ le tiers du premier tarif, ou douane générale. Sur les instruments aratoires, le nouveau tarif sera environ de la moitié de l'ancien.

L'interdiction sur l'importation du blé qui existait depuis le 10 janvier 1922 en Espagne sera levée le 20 avril.

Le droit sur le blé d'après la douane générale est de quarante-deux pesetas les cent livres; d'après la deuxième colonne, il n'est que de quatorze pesetas.

Depuis le commencement de 1924, les marchandises canadiennes entrant en Espagne étaient assujetties au tarif le plus élevé.

Un thé Vert Délicieux

Demandez toujours le thé vert

"SALADA"

D'un goût plus fin que n'importe quel thé Japon ou Gunpowder. Il n'entre dans ce mélange que des jeunes feuilles et tiges tendres. Faites l'essai du "Salada" vert.

M. TASCHEREAU ET LE VOYAGE DE L'UNIVERSITE

LE PREMIER MINISTRE DE CETTE PROVINCE LOUÉ L'INITIATIVE DU VOYAGE QU'ON PRÉPARE POUR JUILLET VERS LES PROVINCES DE L'OUEST, JUSQU'À LA CÔTE DU PACIFIQUE

M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, vient d'adresser la lettre suivante à M. Edouard Nontpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, à l'occasion du voyage que cette institution entend entreprendre pour le mois de juillet prochain par le Pacifique Canadien à travers les provinces de l'Ouest, jusqu'à la côte du Pacifique:

Cabinet du premier ministre, province de Québec, Québec, 11 avril 1925

M. Edouard Nontpetit, secrétaire général, Université de Montréal, Montréal. Cher monsieur Nontpetit, En décidant d'organiser dans un but d'éducation, un grand voyage à travers nos provinces de l'Ouest, jusqu'à la côte du Pacifique, l'Université de Montréal a pris une fort louable initiative pour laquelle elle mérite d'être vivement félicitée. Elle procurera ainsi à ses élèves, à ses professeurs et aux Canadiens français de toutes classes, qui voudront se joindre à elle, l'avantage de visiter leur pays dans des conditions idéales, de se documenter sur ses ressources, d'admirer ses beaux paysages et de prendre contact avec les autres éléments qui composent la population du Dominion.

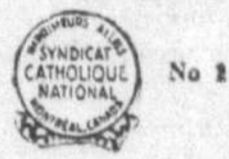
Il m'a déjà été donné d'exprimer publiquement mon opinion sur l'importance de relier plus étroitement les différentes provinces de notre pays, si nous voulons que dure et prospère la Confédération canadienne.

Nous ne serons jamais mieux unis, si nous ne nous hâtons de nous mieux connaître, et tout mouvement ayant pour but d'amener les Canadiens de toutes les parties du pays à se connaître et à s'estimer mutuellement, mérite l'encouragement général.

Le voyage que l'Université de Montréal est en voie d'organiser pour le mois de juillet prochain, me paraît être, en outre, une excellente occasion pour notre jeunesse étudiante de nouer des relations cordiales avec celle des autres provinces. Il m'est agréable de voir ce mouvement de bonne entente appuyé par une université de la province de Québec, université formée en presque totalité de Canadiens français et qui fait honneur à la race qu'elle représente.

Je souhaite donc que l'excellente oeuvre que vous avez entreprise obtienne un succès marqué, et je vous prie d'exprimer au distingué recteur de l'Université de Montréal, qui a pris la direction personnelle de ce voyage, mes félicitations les plus sincères.

(Signé) L.-A. Taschereau.



Les syndicats

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle principale des Syndicats catholiques, 855, rue Demontigny est, assemblée extraordinaire du Syndicat catholique et national des journalistes. Cette réunion est très importante. Tous les journalistes de la ville sont invités à cette réunion. On discutera le taux des salaires à prévaloir pour la prochaine saison. Unionistes ou non sont invités.

Le Syndicat des journalistes décidera aussi du montant d'assurance collective à donner à ses membres: \$300, tout probablement. Rapports importants sur les chantiers qui s'ouvrent actuellement, par M. R. Binette, agent d'affaires. Qu'on vienne en foule et qu'on se le dise.

CERCLE LEON XIII

Le cercle Léon XIII se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle no 1,

SANS BRUIT

L'UNDERWOOD modèle ordinaire fait moins de bruit, que les modèles supposés "SILENCIEUX" des autres marques.

MAIS, si vous désirez le SILENCE parfait (sans demi-mesures), nous l'avons.

Par la méthode UNDERWOOD, tout bruit disparaît sans aucun changement du mécanisme, ni diminution d'efficacité.

United Typewriter Co. Ltd 109, Notre-Dame Ouest, Montréal.



CUNARD ANCHOR-ANCHOR-DONALDSON

DEPARTS DE NAVIRES PASSAGERS

DE HALIFAX

DE MONTREAL

20 avril, Andania, à Ply. Cher., Hambourg

DE NEW-YORK

15 avril, Scythia, à Queenstown, Liverpool

18 avril, Columbia, à Londonderry, Glasg.

18 avril, Andania, à Ply. Cher., Hambourg

22 avril, Mauretania, à Plymouth, Cherbourg, Southampton

25 avril, Laconia, à Queenstown, Liverpool

25 avril, Cameronia, à Londonderry, Glasg.

29 avril, Aquitania, à Cher., Southampton

2 mai, Tuscania, à Londonderry, Glasg.

2 mai, Carmania, à Queenstown, Liverpool

6 mai, Berengaria, à Cher., Southampton

9 mai, Assyria, à Londonderry, Glasg.

9 mai, Samaria, à Queenstown, Liverpool

13 mai, Mauretania, à Ply. Cher., Southampton

16 mai, Caronia, à Queenstown, Liverpool

16 mai, Columbia, à Londonderry, Glasg.

Escal. à Boston le 19 avril.

Escal. à Boston le 3 mai.

À Boston, le 10 mai.

VOYAGES EN CABINES DE TROISIEME \$330.00

36 jours—Grande-Bretagne, France, Hollande et Belgique.

*19 juin *3 juillet *27 juin

Athenia Letitia Ausonia

*Guy Tombs, Ltd. W. H. Henry, Ltd. Montréal.

VOYAGES DE L'ANNEE SAINTE

36 jours, \$300.00 — 42 jours, \$420.00

Ausonia, de Montréal, 27 juin.

W. H. Henry Limited, Montréal.

Brochures illustrées, listes de départs, etc., sur demande.

THE ROBERT REFORM CO. LTD. Montréal (téléphone Main 5632) ou des agents locaux.

édifice des Syndicats catholiques. Conférence par M. l'abbé A. Boileau. Les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Le projet de règlement du lait

Le lait étant essentiellement l'alimentation du nourrisson, l'aliment principal des enfants, des malades et des convalescents, est-il étonnant que toute la profession médicale soit d'accord pour réclamer un lait le plus pur possible?

Sans doute, si le lait cru pouvait être produit, gardé et délivré dans des conditions où son intégrité serait sauvegardée, il serait vraiment idéal, puisqu'il contiendrait les principes nécessaires à l'alimentation.

Mais on ne pourra jamais obtenir d'une foule de producteurs et d'intermédiaires, pas plus que d'une foule de consommateurs, les soins nécessaires à la sauvegarde du lait, depuis les premiers moments de la production jusqu'à l'instant de la consommation.

Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on pourra être matériellement certain de la pureté d'un lait cru. Voilà pourquoi le lait cru est presque toujours un danger. Seule la pasteurisation faite selon des règles bien déterminées élimine tout risque.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferre" que soi" — d'irait Lafontaine

Architecte Evaluation, fees, etc. Bldair 6123 Raphaël Boilard A.A.P.Q., E.A.L.C., A.I.A. ARCHITECTE 4303 ST-DENIS, (ancien no 1629), MONTREAL

Avocats Tél. Main 4062-4063 Archambault & Marcotte 30, ST-JACQUES, MONTREAL Joseph Archambault C.R., M.P., Emile Marcotte L. L. B.

Avocat Tél. Main 5228 Aldéric Blain B. A., L. L. L. Bureau du jour: 59, rue Notre-Dame ouest. Immeuble Duluth, chambre 21 Aviseur légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord

Avocat Tél. Bureau: Main 5550 Domicile: Est 0953 Eugène Simard B. A., L. L. L. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est Montréal

Avocats Anatoie Vanier Guy Vanier 77 SAINT-JACQUES Tél. Main 2632

Dentiste Bureau: Upt. 5592 TEL. Rés.: West. 542 Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur — Méthodes modernes 149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES

Dentiste Téléphone Est 9238 Dr A. Heynemand 1569 rue Saint-Denis près Demontigny — Montréal.

Dentiste Bureau: 466, rue Arwater, angle Notre-Dame Dr R. Laporte Spécialité: EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES Téléphone: Westmount 6995

Dentiste Dr Ad. L'Archevêque 668, PARC LAFONTAINE Tél. Bldair 1301 Angle Christophe Colomb

Dentiste Heures de bureau: 9 a. m. à 9 p. m. Dr Paul E. Perrault Extraction et traitement sans douleur 955 RUE ONTARIO EST Tél. Est 8272—W Angle Ave Papineau

Médecin Téléphone: Est 7580 Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée 466, SAINT-DENIS MONTREAL

Médecin Consultation: de 12 à 8 p. m. Dr J.-M.-A. Valois Spécialités: Voies Urinaires — Electrothérapie Tél. Est 5417 40, RUE SAINT-DENIS

Notaire Tél.: Bldair 2143 Chs Archambault, c.c.s. Heures de bureau: 1 à 5 p. m., 6 à 8 le soir 755 MONT-ROYAL EST

Notaire L.-D. Clément 30, rue Saint-Jacques Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J

Notaire Jour et soir : Tél. Bldair 3044 L.-Athanase Fréchette Prêts hypothécaires—Règlements de successions Administration de propriétés, etc. 1844 BOULEVARD ST-LAURENT.

Notaires Edouard Jeannotte Charles Duva Jeannotte & Duval Règlements de successions — Prêts et Placements — Incorporations Tél. Est 8398 796, STE-CATHERINE EST

Notaire Téléphone: Main 3228 Horace Lippé Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Optométriste Heures de bureau: 9 a. m. à 6 p. m. Salon d'Optique St-Germain Ajustement de lunettes et pince-nez 455, RUE SAINT-DENIS Tél. Est 8798 Près rue Sherbrooke

Professeur 1844 Blvd St-Laurent, Bldair 3044 Institut Classico-Commercial Entraînement commercial bilingue. Bureaux de commerce, bureaux professionnels. Préparation directe aux baccalauréats et aux brevets. Professeurs diplômés des universités canadiennes.

Professeur 289, rue ONTARIO E LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval Officier d'Académie — Auteurs Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie

Professeur Tél. Est 6162 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C.I.E. Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire Cours Classique, Commercial, Langues vivantes 238, RUE SAINT-DENIS Près Ecole Polytechnique Montréal.

Appel au Public

Le succès d'une entreprise de transport dépend non-seulement d'une organisation moderne et d'un matériel perfectionné, mais encore de la confiance et de la coopération que veut bien lui accorder le public.

Dans le but de réaliser cette entente si nécessaire, la Compagnie des Tramways de Montréal a décidé de présenter au public quelques-unes des difficultés qui la confrontent et de lui soumettre les améliorations susceptibles de les aplanir.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Légère condamnation

Le juge Décarie a acquitté hier Lorenzo Lafèche, Wilfrid Cadieux et Adélard Trudeau accusés d'avoir volé 77 boîtes de beurre, de saumon et d'oeufs.

Il a condamné A. Boyer, coupable de détournement de fonds de la banque d'Hochelaga, au temps fait en prison. Le juge a déclaré que le prévenu avait commise l'offense dans un moment d'effarement, à la suite du mauvais état de ses affaires, mais qu'il n'était pas un criminel de cœur. Au contraire, il a remis tout l'argent pris et a montré du repentir.

M. McCaffrey chez les notaires

Ce soir au club de Réforme et devant l'Association du notariat de Montréal M. McCaffrey, percepteur de l'impôt sur le revenu à Montréal, donnera une conférence sur la loi qui l'est chargé d'appliquer.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION Etablie en 1892 344, RUE UNIVERSITE, MONTREAL

M. Caron parlera samedi

M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture dans le cabinet provincial, sera l'hôte d'honneur, samedi, au déjeuner hebdomadaire du club de Réforme. M. R.-O. Grothé présidera.

Au Cercle Universitaire

Il y aura, au Cercle Universitaire, le samedi, 18 avril, à une heure, un déjeuner offert à M. l'ab-

SOUSSIONS pour Substructure (Partie sud) PONT MONTREAL-RIVE SUD

Des soumissions cachetées et portant à l'endos "soumissions pour substructure (partie sud) Pont Montréal-Rive Sud", adressées au sous-ingénieur, seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 28 avril 1925, pour la construction de la substructure de la partie sud du Pont Montréal-Rive Sud, entre l'île Ste-Hélène et la rive sud (ainsi désignée) du fleuve St-Laurent vis-à-vis la Cité de Montréal.

Les conditions sur la manière de se procurer copies des plans, spécifications, etc., seront fournies sur demande adressée au sous-ingénieur. La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée. T. T. TRIBEY Secrétaire. Commission du Havre de Montréal. Montréal, 11 avril 1925. M. Roblot, prédicateur du carême à Notre-Dame.

Coupons à détacher 3ème série NO 4 RADIO Ce coupon et 5 autres numérotés consécutivement de 1 à 6 donnent droit sur paiement de \$2.00 à un RADIO suivant l'annonce publiée dans le DEVOIR. Présenter ou adresser à RADIO-LE DEVOIR 336 Notre-Dame est Montréal. Nom Adresse Ville

LE RADIO

A bord de "l'Arctic"

LES ONDES DU POSTE KDKA ARRIVENT TRES NETTES AU POLE NORD—UNE EXPERIENCE

L'Arctic sera mis en cale-sèche la semaine prochaine à Lauzon pour subir des réparations en vue de son prochain voyage au pôle nord.

Lors de son récent voyage, les télégraphistes de l'Arctic avaient fait des expériences extrêmement intéressantes avec un appareil de réceptions téléphoniques à ondes courtes.

L'appareil a perçu alors que le navire venait de passer Ponds-Inlet, à Etah, soit à moins de onze degrés du pôle, les ondes du poste KDKA, de Pittsburgh, d'une longueur de 64 mètres. En sortant du fleuve Saint-Laurent, l'appareil avait perçu ces ondes et, chose curieuse, il les a perçues avec autant de force et de netteté dans la région arctique.

Voici quels sont les programmes de radio pour ce soir:

POSTE CKAC, MONTREAL

Jeu, le 16 avril 1925

Cet après-midi, le poste CKAC donnera les émissions suivantes:

4h. — Température et derniers cours du marché à Montréal et à New-York.

4h. 45 — Le thé musical transmis directement de l'hôtel Windsor.

Une seule émission sera donnée, ce soir, par le poste CKAC à 8h. 30, alors qu'un intéressant concert sera exécuté par les artistes du Chemin de fer National du Canada.

Le poste, ainsi se servira des lettres d'appel C.N.R.M. Ce concert ne sera pas précédé de la période régulière dédiée aux enfants. Voici le programme qui sera donné:

Chant: Mighty Lak a rose, Nevin, et Funiculi Funicula, Denza, par le quatuor Orpheus à voix d'hommes.

Chant: Slave Song, Teresa del Rio, par M. J. Stuart, ténor. Banjo par MM. Pictou, Coughtry et Broadway.

Chant: Flow gently Devo, par MM. John Harris et Lewis Gould, ténor et basse. Chant: Shipmates O'Mine, Sanderson, par M. Bert Savage, baryton. Guitare hawaïenne par M. J. T. Livingstone.

Chant: Smile of Spring, Fletcher, et des "extraits" par Mlle Kathleen Fox, soprano. Causerie. Chant: Au Revoir, Tolsi, et The World is waiting for The Sunrise, Seitz, par M. Jno. Harris, Banjo par MM. Pictou, Coughtry et Broadway.

Chant: Extraits de Il Trovatore, Verdi et Give a Man a Horse he can ride, O'Hara, par M. Lewis Gould, basse. Chant: Kingfisher Blue, Woolford-Finden, par Mlle Kathleen Fox et M. Bert Savage.

Guitare hawaïenne par M. J. T. Livingstone. Chant: The Monkey and the Chimpanzee, Nevin et O Peaceful Night, German, par le quatuor Orpheus.

POSTE CFCF, MONTREAL

12.45-1.40 p. m. — Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de M. Rex Battle. Rapports de la bourse et des mines. Probabilités atmosphériques et heure exacte.

Université de Montréal

CONFERENCE SUR LA DIVINE COMEDIE PAR L'ABBE HENRI JASMIN

Vendredi, le 24 avril, à 8 heures du soir, dans la grande salle de l'Université de Montréal, 185, rue St-Denis, l'abbé Henri Jasmin donnera une conférence sur la Divine Comédie de Dante et en particulier sur l'enfer. Nombre de vues seront projetées sur l'écran et permettront ainsi de suivre l'étude qui sera faite de l'oeuvre de l'immortel poète florentin.

L'entrée est libre.

Euchre-concert à Ste-Madeleine d'Outremont

Ce soir, à 8 heures, aura lieu à l'école Lajoie, angle Lajoie et Champeigne, une partie de euchre au profit de l'église paroissiale de Ste-Madeleine dont l'inauguration aura lieu cet été.

Il y aura un programme de chant, de piano et de récitations. Les personnes qui préfèrent jouer le bridge et le 500 feraient bien d'apporter leurs cartes.

M. Gagnon, gérant de la succursale de la Banque canadienne nationale à Ste-Madeleine, a offert le prix de présence qui consiste en un \$3 en or.

Les tramways Van Horne conduisent à la porte de la salle.

Conférence sur la géologie de Montréal

Samedi prochain, le 18 avril, à la prochaine réunion de la Société canadienne d'histoire naturelle, qui aura lieu au laboratoire de botanique de l'Université de Montréal, M. Adhémar Mailhot donnera une conférence sur la Géologie de la région de Montréal.

Archéologie et numismatique

L'assemblée régulière de la Société d'archéologie et numismatique, aura lieu au château de Ramezay, vendredi, le 17 avril, à 8 h. p.m. M. W.-D. Lightall, LL.D., F.R.S.C., donnera une conférence intitulée: "Notre galerie de peintures". Les visiteurs sont les bienvenus.

Le cours de M. Dalbis

M. L.-J. Dalbis, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, donnera ce soir, dans l'amphithéâtre de l'Université, son troisième et dernier cours sur le sang. Il traitera du "Plasma et sérum". Les étudiants en médecine et tous les médecins sont cordialement invités à assister.

Le Voyage de Perrichon

Les anciens élèves du collège Sainte-Marie qui ont si bien interprété cette pièce en octobre

TOUJOURS EPUISEE

Ses nerfs lui donnaient peu de repos

Harrowsmith, Ont. — "J'ai pris votre remède avant la naissance de bébé, et il m'a fait un grand bien, car j'étais très malade avant de commencer à le prendre. Je me sentais toujours épuisée et j'avais des faiblesses et évanouissements. Mes nerfs me donnaient peu de repos, jour ou nuit. Une amie me dit de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède. Je prête le livre que vous m'avez envoyé à celles qui ont besoin d'aide. Vous pouvez mentionner mon nom, au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, si cela peut aider aux autres." — Mme Harvey Milligan, R.R. No. 2, Harrowsmith, Ontario.

Dans une enquête récente chez les acheteuses du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, nous avons reçu plus de 100,000 réponses, et 98 sur 100 disent qu'elles ont bénéficié de son emploi. Tous les pharmaciens vendent ce remède.

L'ANNEE SAINTE A ROME

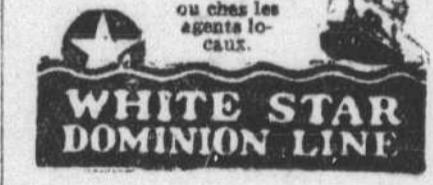
Un grand nombre de Canadiens profiteront de l'occasion des fêtes du Jubilé pour voir Rome et l'Europe.

PELERINAGES

Canonisation St Thérèse Enf. Jésus, "Mégantic" — Mai 2 "Thomas Cook & Son", "Mégantic", mai 30 Pères Capucins, Regina, juin 6

Voyages Educationnels "Hubbell", juin 6-13-20-27 et juillet 4-11

S'adresser au directeur de notre Service de langues française, 211 rue McGill, Montréal.



dernier sauront de nouveau le faire le 20 avril prochain. Le seul fait de dire que les principaux rôles seront remplis par MM. Hector Charland et L.-P. Hébert est suffisant pour montrer que rien n'a été négligé pour que la mise en scène soit solide. Ceux qui ont vu ces deux grands comiques savent avec quelle verve et quel entrain ils remplissent tous les rôles qu'ils tiennent.

Cette comédie de Labiche, qui passe pour être le chef-d'oeuvre du grand auteur, est certainement l'une des plus amusantes du répertoire français et les situations critiques qu'elle renferme ne manqueront pas de faire rire.

Nous croyons devoir avertir le public qu'il reste encore de très bons billets et qu'il pourra se les procurer au parloir du collège Ste-Marie, rue Bleury, Plateau 2469.

Il y aura aussi répétition pour enfants, samedi le 18 à 2h. 15. (Communiqué)

Le Progrès de Hull

Hull, 16. — Un groupe de libéraux, ayant à leur tête le Dr J.-E. Fontaine, député fédéral, a acheté le "Progrès de Hull", un hebdomadaire fondé il y a 1 an par un groupe d'hommes d'affaires canadiens-français. La nouvelle compagnie a l'intention de publier le journal deux fois par semaine.

Nouvelles Quotidiennes des Magasins EATON

OUVERTS DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

La généreuse bienvenue qui nous a été souhaitée par les maisons Henry Morgan & Co, Limited, et Jas. A. Ogilvy's Limited, ainsi que les aimables souhaits reçus d'autres compagnies à l'occasion de l'ouverture de notre magasin à Montréal, nous ont fait un grand plaisir, et nous profitons de la première occasion pour leur offrir nos meilleurs remerciements.

Ce qui se portera pendant la belle saison

Manteaux Garnis de Fourrure 50.00 à 150.00

45.00 à 195.00 L'idée dominante de la mode pour la saison actuelle est celle du costume ensemble, et nous en avons à différents prix pour convenir à toutes les bourses.

A 45.00 et 59.50, costumes en faille de laine avec robe de crêpe plat de couleur s'harmonisant au manteau. Brun wigwam, bleu poudre, vert amande et autres nuances.

A 125.00, nous avons un ensemble en trois morceaux en drap éponge, bois de santal — costume de sport deux pièces avec manteau. Le manteau est en satin noir doublé de bleu royal et la robe est en bleu royal et noir.

Un modèle Paton avec blouse de bengaline blanche, jupe et manteau en faille de laine et taffetas bleu marine. Nous avons plusieurs autres modèles d'une élégance achevée au même prix. Tailles 16 à 42.

Les Manteaux Strictement Tailleur 29.50

Il n'y a pas moins de cinq variations de ces manteaux s'inspirant du genre Prince de Galles. En tissu croisé, uni ou avec ceinture en arrière; en cordé croisé bleu marine, de confection impeccable, quelquefois avec un col de velours noir; très légèrement ajustés et entièrement doublés de crêpe de Chine.

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Jeune flétan .18 la livre

Voici un exemple de ce que le département du poisson de Stanford peut faire pour vous. De jeunes flétans frais, à peine sortis de la mer, nous sont arrivés en masse par chars-glacières, juste à temps pour que nous puissions en excellent condition et de bonne heure vous les servir demain matin. Ce sont de superbes jeunes poissons, de saveur fine et délicate comme celle du poulet. Poisson entier, pesant de 1 livre 1/2 à 5 livres chacun, en vente demain au prix spécial de .18 la livre.

- Jeunes flétans fantaisie, de 1 livre 1/2 à 5 livres, la livre .18
Gigots de brebis de premier choix, la livre .34
Jambons sucrés de première qualité, à partir de 5 livres .35
Coeurs de céleri croquants, 2 paquets pour .45

- Saumon frais pêché Soles de New-York fraîches pêchées Harengs gaspareaux frais Fromage Roquefort français authentique, la livre .60 Alose femelle fraîche pêchée Poisson blanc frais pêché Truite des lacs fraîche pêchée

Stanford's Limited 128 Mansfield Street 12 Telephones-Uptown 6300

Feuilleton du "DEVOIR" POUR LE FOYER par Claude Bellecombe

—Et nous aurions cette chance de la trouver libre en ce moment?... —Oui, par suite du mariage de sa dernière élève dans la maison où elle est depuis six ans. A vrai dire, elle avait entamé des pourparlers avec une autre famille. Elle y serait à coup sûr acceptée... Mais en somme elle n'est pas engagée et elle reste encore libre de son choix. Pour elle, comme pour vous, je serais heureuse de vous la donner. J'en réponds comme de moi-même. Elle sera à la hauteur de la tâche que vous voulez lui confier. —Quand pourrions-nous la voir? —Elle est à Lyon en ce moment. Je lui ai envoyé un mot hier soir. Elle doit l'avoir reçu assez tôt pour venir me voir aujourd'hui et vous pourrez causer avec elle. Le reste de l'après-midi se passa — et il passa très vite, trouva Monique — en causeries intimes, en souvenirs évoqués des années écoulées. Mlle Chandor annonça à Monique qu'elle avait renoncé définitivement à recevoir des élèves. Elle se sentait vieillir, sa santé laissait à désirer et depuis trois ans, en prévision de cette retraite absolue,

entre ces deux enfants dont une même éducation avait développé dans un même sens une mentalité identique.

Si Monique se complaisait à la pensée de remettre entre les mains d'une élève de Mlle Chandor, l'éducation de son frère et de ses soeurs, Isabelle Darant n'était pas moins heureuse en songeant que sa tâche lui serait douce puisqu'elle lui serait facilitée par le courant sympathique qui ne manquerait pas de s'établir entre elle, ses élèves et leur famille.

Les deux jeunes filles, après avoir pris affectueusement congé de la bonne Mlle Chandor, redescendirent ensemble à Lyon. Monique voulait présenter le soir même Mlle Darant à son père, et l'hôtel Crillon se trouvant sur la route que devait suivre l'institutrice pour rentrer à la pension de famille qui l'abritait momentanément, ce fut chose aisée.

Quand Isabelle Darant quitta le père et la fille son sort était fixé. Elle devait être rendue huit jours plus tard à la villa Mi-Mont ou dès le lendemain, Monique et son père rentreraient et annonceraient son arrivée à ses futurs élèves.

Ce ne fut pas sans un léger désappointement que les enfants apprirent l'installation d'une institutrice à demeure auprès d'eux. On aimait tant Monique!... On s'était si bien habitué à l'avoir toujours là, prête à se mêler aux jeux aussi bien qu'aux études!... Qu'allait-on devenir sans elle?...

La soeur aînée touchée de ces protestations affectueuses raisonna les chers petits et doucement les consola. Il ne s'agissait point de tout pour elle de se faire aider, mais simplement de se faire aider, de se doubler par ainsi dire.

Sous des traits charmants, elle leur dépeignit la chère "Mademoiselle" et elle fut si persuasive que chacun promit de lui faire bon accueil et de lui obéir comme à Monique elle-même.

pleinement des douceurs de la vie en famille.

Il passa de longues heures de bonne intimité entre Monique et les enfants. Ceux-ci répondent aux soins dont ils sont l'objet et on pourrait leur appliquer la parole évangélique: Ils croissent en âge et en sagesse.

Leurs natures se révèlent, leurs caractères s'affirment, mais en Jacques comme en Huguette, le père constate avec bonheur le sage développement d'heureuses facultés. Cela lui permet de pressentir, dans ces âmes d'enfants non encore sorties du moule où elles prendront leur forme définitive, des âmes droites, pleines de bonne volonté, des consciences chez lesquelles la voix du devoir parle toujours assez haut pour se faire entendre et obéir.

Christiane, cependant, laisse aux siens de douloureuses préoccupations. De temps à autre une crise soudaine remet l'enfant aux prises avec un danger que l'on reprend à espérer, le coeur de la petite infirme se retrouve plus vivace, son esprit plus lucide dans un corps brisé.

Monique reste fidèle au poste que son amour filial et son dévouement fraternel lui ont assigné. Les enfants demeurent la plus constante de ses préoccupations. Si la tâche lui semble ardue parfois, l'affection qui répond à ses soins, la satisfaction qu'elle lit sur le visage de son père la lui rendent plus douce et atténuent les quelques difficultés qui surgissent quelquefois devant elle.

Elle a su faire de ses heures un judicieux partage. (A suivre.)

Si Mme Maurelle continue à mener l'existence agitée qu'elle seule lui plaît, M. Maurelle par contre jouit

de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède.

Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède.

Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède.

Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède.

Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède.

Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède.

Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède.

Je n'en ai pris que 3 bouteilles, qui m'ont soulagée merveilleusement. Je le recommande à toutes les femmes et m'efforce de faire connaître ce bon remède.

Advertisement for Victoria Coffee featuring a woman and a teapot. Text: "Votre palais mérite le meilleur UN DES FAMEUX PRODUITS 'VICTORIA' Cafe 'VICTORIA' LAPONTE-MARTIN Limité Montréal - Ottawa"

Advertisement for Pharmacie Laurence. Text: "Pharmacie Laurence Coin Saint-Denis et Ontario, Montréal. Téléphone: Est 1587-6847. Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et

COMMERCIE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'oeufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mercredi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

Table with 4 columns: Item, 1925, 1924, and another 1925 column. Rows include Beurre, Fromage, Oeufs.

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'oeufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mardi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

Table with 4 columns: Item, 1925, 1924, and another 1925 column. Rows include Beurre, Fromage, Oeufs.

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Elzébet Turgeon, édifice du Board of Trade; pour les oeufs, le beurre le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26, rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24, place Jacques-Cartier.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Gru blanc, Farine à pâtisserie, Oeufs.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Oeufs, Crème, Beurre.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES. Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon:

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Fromage, Oeufs, Crème.

LE RAPPORT DE LA SAUVEGARDE

La compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde vient d'adresser à ses actionnaires, en même temps qu'elle les convoque pour l'assemblée générale annuelle, fixée au 30 avril, à 10 h., son rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 1924.

Ce rapport révèle d'excellents résultats. Les polices émises et placées au cours de l'année repré- sentent une valeur de \$4,929,884, plus de deux fois le montant que la compagnie émettait il y a cinq ans. Les polices en vigueur au 31 décembre dernier représentaient une valeur de \$18,588,253. Ce montant a plus que doublé dans les cinq dernières années.

Les revenus de l'année, en primes et en intérêts sur placements, ont été de \$767,068. En cinq ans les revenus ont aussi plus que doublé. L'intérêt réalisé sur les fonds moyens de l'année a été de 7,09 p. c. La mortalité prévue pour l'an- née 1924 était de \$158,932; les décès survenus au cours de l'année ne représentent que \$82,400, soit un gain de \$76,532, plus de 50 p. c. de gain sur la mortalité prévue.

Au cours de l'année 1924 un dividende de 4 p. c. a été déclaré aux actionnaires, dont le montant a été crédité sur la balance due sur les actions. A leur dernière réunion les directeurs ont déclaré pour 1925 un dividende de 5 p. c. sur le capital payé également imputable sur le montant des actions.

Vers la fin de 1924, un service a été fondé pour la prolongation de la vie de nos assurés. Plus de 1,000 personnes ont eu recours à ce service et ont reçu des conseils médicaux. La compagnie et ses assurés profitent également de cette innovation.

RECETTES ET DEBOURSES. Voici l'état des recettes et des déboursés de la compagnie pour 1924:

Table with 2 columns: Item and Amount. Rows include Actif net au Grand Livre, Recettes, Débour- ses.

SOUTHERN CANADA POWER

Les recettes de la Southern Canada Power Co., Ltd. continuent à progresser, ainsi qu'il le révèle la comparaison entre les rapports stu- diés pour les douze mois terminés le 28 février:

Table with 2 columns: Item and Amount. Rows include Recettes brutes, Exploitation, Re- venus nets.

Après que les employés eurent complété leurs paiements sur leurs derniers achats de stock de pri- orité, une autre offre d'actions leur fut faite en janvier, offre à laquelle ils répondirent avec empressement. Plus de 92% du personnel a sous- crit pour 487 actions.

La ligne de transmission de Hemmings Falls à Wickham est terminée et l'on est en train d'éta- blir une nouvelle ligne de trans- mission de Magog à Rock Island. Sous peu nous commencerons aus- si la construction d'une autre ligne de transmission de Adamsville via Farnham jusqu'à Saint-Jean.

La Marconi Wireless Telegraph Company of Canada a établi à Drummondville une puissante sta- tion de transmission qui communi- quera directement avec l'Angleterre et l'Australie. Ce sera l'une des stations de télégraphie sans fil les plus importantes du monde. Une ligne d'embranchement a été reliée à cette station pour fournir l'énergie re- quise à son fonctionnement.

À la fin du mois de mars les contri- buables de Farnham ont, à une forte majorité, voté un règlement pour transférer leur usine munici- pale à votre compagnie. Nous nous attendons à relier cette usine à notre système de transmission au moyen d'une nouvelle ligne de trans- mission dont la construction com- mencera bientôt. C'est la sixième municipalité qui transfère son usi- ne électrique à la compagnie afin de bénéficier des grands avan- tages que leur offre notre excel- lent service et notre ample ap- provisionnement d'énergie. Un contrat a aussi été signé avec le vil- lage d'Abbotsford et notre ligne de transmission sera dès le début de l'été prolongée jusqu'à cette localité pour lui fournir le service.

Le blé canadien. Ottawa, 16 — Des 262,097,000 boisseaux de blé constituant la ré- colte de l'an dernier, 95 pour cent, soit 250,096,000 boisseaux est pro- pre à la vente, au dire des corres- pondants agricoles du bureau fé- déral de la statistique. L'an der- nier la proportion était de 96 pour cent, soit 454,000,000 boisseaux sur 474,199,000 boisseaux.

La proportion pour les autres cé- réales varie de 79 à 96 pour cent.

LA MATINÉE À LA BOURSE

Le National Breweries ré- monte de 1 point 1-2 — L'AT- LANTIC SUGAR, TRES ACTIF, S'AVANCE DE 3/4 DE POINT — LE CONSOLIDATED SMELTING FAIT 68

Le National Breweries a eu ce ma- tin un prétexte pour se remettre de sa lourdeur, la démission de deux des directeurs de la Brasserie Fron- tenac, MM. Donat Raymond, de l'hô- tel Windsor, et Marcellin Wilson. Il a été question aussi de la démis- sion d'un troisième directeur, M. Jo- seph Daoust, mais la chose ne s'est pas produite. Ces démissions lais- seraient entrevoir que l'entente ne règne pas absolument dans l'admi- nistration de la Frontenac, c'est du moins l'interprétation des spécula- teurs qui ce matin ont opéré sur le National Breweries. Actuellement, une nouvelle défavorable au sujet d'une brasserie affecte favorable- ment les autres. Le National Brew- eries qui était à 66 1-2, hier, est re- montée jusqu'à 68 pour fermer à 67 1-2. Un bon nombre de spécula- teurs qui étaient à découvert se sont hâtés de se couvrir et cela n'a fait qu'accroître le mouvement ascen- dant.

Le reste du marché n'a pas été sans intérêt et plusieurs valeurs ont été assez largement traitées, notam- ment l'Atlantic Sugar ordinaire, le Consolidated Smelting, le Southern Canada Power.

Ce dernier a perdu deux points après en avoir gagné un en passant de 83 à 84. Il a fermé à 82.

Le Smelting est monté d'un point et vers onze heures il réalisait un gain de 1 point 1-2. L'Atlantic Sugar est monté de 3-4 de point.

Le Dominion Canners reste fort et ce matin il s'est amélioré d'un point complet, de 108 à 109. Le St-Lauren- ce Flour a eu une nouvelle faibles- se, fléchissant de 34 à 32 1-2.

OPERATIONS DE LA MATINÉE. (Cours fournis par la maison L.G. Beaubien et Cie)

BOURSE DE MONTREAL. DE 10 A 11 H. A.M.

Steel of Canada, 5 à 84. National Breweries, 273 1/2 de 46 à 46 1/2. Asbestos Corp., 40 à 63. Bell Telephone, 80 de 135 1/2 à 136. Canadian Pacific, 135 à 136. Canadian Industrial Alcohol, 85 de 168 à 169. Canada Cement, 4 à 11 1/4. Cons. Smelting, 200 de 66 1/2 à 68. Canada Steamship, 180 à 192 1/2. Canadian Pacific, 135 à 136. Montreal Power, 50 à 179 1/2. Quebec Power, 27 de 93 1/2 à 93. Spanish River, 100 à 107. Shawinigan, 71 à 137 1/2. Winnipeg Electric Ry., 30 à 41. Atlantic Sugar, 415 de 30 1/2 à 31 à 30 1/2. Dominion Bridge, 60 à 92. Dominion Textile, 100 à 72. Twin City, 25 à 64 1/2. Asbestos, 40 de 91 1/2 à 92. Laurentide Power, 10 à 95. Dominion Canners, 300 de 109 à 109 1/2. Southern Canada Power, 75 de 84 à 83. DE 11 H. A. M. National Breweries, 455 de 46 1/2 à 48 à 47 1/2. Asbestos Corp., 45 à 92 1/2. Bell Telephone, 6 à 136 1/2. Canadian Pacific, 25 à 30 1/4. Canadian Industrial Alcohol, 75 de 168 à 169. Detroit United, 25 à 8. Cons. Smelting, 210 de 68 à 67 1/2. Canada Steamship, 180 à 121 1/2. Canadian Pacific, 135 à 44 1/2. Quebec Power, 28 à 85. Atlantic Sugar, 260 de 30 1/2 à 31. Dominion Textile, 50 à 71 1/2. Brit. Col. Indus. Trm. Alf. O.P.W. L.L.Y.L.V. British Col. Fishing, 65 à 32 1/2. Gen. Electric, 5 à 52. South. Can. Power, 145 à 106. Dominion Canners, 25 à 106. South. Can. Power, 145 à 106. BANQUES. Commerce, 47 de 198 1/2 à 198 1/2. Nouvelle Ecosse, 2 à 26 1/2. Montreal, 4 à 24 1/2. ventes.

DEBOURSES. Débits, dotations (cours, dividendes payés) aux actionnaires \$140,819.13. Revenus 50,216.31. Total payé aux assurés \$ 196,135.31. Dividende aux actionnaires 7,146.00. Commissions, salaires, avances et dépenses des agents 149,622.02. Dépense générale et honora- res des médecins 29,652.81. Licences et taxes 11,329.35. Impôt sur le revenu 536.40. \$467,323.87.

Actif net au Grand Livre, au 31 décembre 1924 2,756,419.40. L'augmentation de l'actif net au grand livre en 1924 est de \$347,198.

LE BILAN. Voici comment s'établit le bilan au 31 décembre dernier:

ACTIF. Edifice de la compagnie et terrains \$ 350,110.00. Obligations municipales, actions et industrielles, valeurs d'état au prix du marché fixe par le gouvernement 1,569,664.63. Prêts sur titres hypothécaires 320,422.70. Prêts sur polices 362,905.35. Espèces en caisse et en banques 14,600.00. Au compte des compagnies de réassurance 3,089.82. Actif net au Grand Livre 2,756,419.40. Primes en voie de perception, moins les commissions aux agents 66,218.33. Intérêts et loyers dus et courus 59,262.19. Actif d'après Rapport au gouver- nement 2,882,919.92. Amortissement 16,044.94. Total \$2,908,964.86.

PASSIF. Réserve couvrant tous les risques en cours \$2,339,441.53. Réserve spéciale pour contin- gents 16,309.45. Primes diverses 18,244.89. Reclamations en voie de régle- ment moins réserves payées d'avance 26,000.00. Primes et loyers payés d'avance 442.83. Versé par les actionnaires \$2,366,968.91. Total 2,882,919.92.

SURPLUS. Au crédit des assu- rés \$280,999.85. Au crédit des ac- tionnaires 45,600.12. Total \$326,600.00.

DEUX DÉMISSIONS À LA BRASSERIE FRONTENAC. Deux directeurs de la Brasserie Frontenac viennent de démission- ner, MM. Donat Raymond, président de la compagnie de l'hôtel Windsor, et le sénateur Marcellin Wilson. Ils seront probablement remplacés lors de l'assemblée annuelle de la com- pagnie qui aura lieu le 19 mai pro- chain.

On a dit aussi que M. Joseph Daoust, un autre directeur de la Brasserie Frontenac, avait démis- sionné mais M. Joseph Beaubien, le président de la compagnie, n'a con- firmé que la nouvelle de la démis- sion des deux autres. On n'a pas fait connaître le motif de ces démis- sions. Peut-être ont-elles été provo- quées par les incidents de la lutte que se font actuellement les bras- seurs montréalais. A tout événement on dit que le sénateur Wilson avait depuis assez longtemps l'intention de démissionner comme directeur de la Frontenac, comme il a aban- donné d'autres portefeuilles dans plusieurs entreprises.

COURS DU CHANGE

COURS MOYENS LE 16 AVRIL 1925. Londres 4.79. Paris 5.19. Bruxelles 5.06. Rome 4.11-12. Genève 19.35. Amsterdam 40.00. Madrid 14.37. Stockholm 27.06. Christiania 17.05. Copenhague 18.57. New-York 3.32.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geffroy et Cie, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Table with 3 columns: Item, Over, and Mid. Rows include American Can, American Locomotive, American Smelting, American Woolen, Anaconda, etc.

Les compensations

Pour la semaine terminée au- jourd'hui comparativement à la se- maine correspondante l'an dernier, les compensations de banques à Montréal, indiquent une diminu- tion de \$30,958,323 ou de 30.34 p. c. Voici les chiffres pour la semaine ter- minée et les semaines correspon- dantes:

Table with 2 columns: Year and Amount. Rows include 1925, 1924, 1923.

AVIS IMPORTANT

Les Obligations 7% 1ère Hypothèque

CIE DE CIMENT NATIONALE

Réduction prochaine de la prime

L'emprunt obligatoire de \$1,500,000 de la Compagnie de Ciment Nationale étant presque entièrement placé et l'usine sur le point de com- mencer ses opérations, le public est prié de prendre avis que la prime de 20% présentement attachée aux obligations sera réduite à 10% au 1er mai prochain.

VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS. Immeuble Versailles, 90, rue S.-Jacques, Montréal.

CREDIT-CANADA, LIMITEE. 120, rue S.-Jacques, Montréal.

COMPTOIR FINANCIER, LIMITEE. Immeuble Versailles, 90, rue S.-Jacques, Montréal.

Emprunt de l'Alberta. Edmonton, 16. — Une émission de \$3,740,000 d'obligations 5 p. c., 25 ans, de la province d'Alberta vient d'être vendue à la National City Co. et à la maison Harris Forbes Co. de New-York, au prix de 99.159.

Bourse des mines. (Cours fournis par Mont & Cie, Ltd., 4, rue de l'Hôpital) ouvert 10.30 a.m. off. dem. off. dem.

Table with 2 columns: Item and Price. Rows include Atlas, Argonaut Gold, Baldwin, Beaver Consolidated, Bidgood, etc.

Obligations du gouvernement canadien. (Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie.) BONIS DE LA VICTOIRE. 1944: 98.50 acheteur; 99.20 vendeur. 1927: 101.85 acheteur; 102.20 vendeur.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal.

No 4699. J.-T. Palenau, des cité et dis- trict de Montréal, et Wilfrid Duquette, de la cité d'Outremont, district de Montréal, demandeurs, vs Allen B. Tudor, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 25ème jour d'avril 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au no 602, avenue du Parc, ap. 29, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la cause défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. COUPEL, H.C.S. Montréal, 15 avril 1925.

Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal.

No 136. Hubert Gratton et Bruno Charbonneau, des cité et district de Montréal, deman- deurs, vs Edward Dupon, des cité et dis- trict de Montréal, défendeur.

Le 27ème jour d'avril 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au no 1368, rue Messier, en la cité de Montréal, seront vendus par au- torité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. COUPEL, H.C.S. Montréal, 15 avril 1925.

Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal.

No 183. E. Desrosiers, demandeur, vs R.-H. Gates, défendeur.

Le 25ème jour d'avril 1925, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défen- deur, au no 3016, rue Ontario est, en la cité de Montréal, seront vendus par au- torité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. COUPEL, H.C.S. Montréal, 16 avril 1925.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 3753. The Steel Trust Co. Ltd., demanderesse, vs Succession D. McNamara, défendresse.

Le 25ème jour d'avril 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défen- deur, au no 425, rue Front-Royal est, en la cité de Montréal, seront vendus par au- torité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. COUPEL, H.C.S. Montréal, 16 avril 1925.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal.

No 4699. J.-T. Palenau, des cité et dis- trict de Montréal, et Wilfrid Duquette, de la cité d'Outremont, district de Montréal, demandeurs, vs Allen B. Tudor, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 25ème jour d'avril 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au no 602, avenue du Parc, ap. 29, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. COUPEL, H.C.S. Montréal, 15 avril 1925.

Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal.

No 136. Hubert Gratton et Bruno Charbonneau, des cité et district de Montréal, deman- deurs, vs Edward Dupon, des cité et dis- trict de Montréal, défendeur.

Le 27ème jour d'avril 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au no 1368, rue Messier, en la cité de Montréal, seront vendus par au- torité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. COUPEL, H.C.S. Montréal, 15 avril 1925.

Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal.

No 183. E. Desrosiers, demandeur, vs R.-H. Gates, défendeur.

Le 25ème jour d'avril 1925, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défen- deur, au no 3016, rue Ontario est, en la cité de Montréal, seront vendus par au- torité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. COUPEL, H.C.S. Montréal, 16 avril 1925.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 3753. The Steel Trust Co. Ltd., demanderesse, vs Succession D. McNamara, défendresse.

Le 25ème jour d'avril 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défen- deur, au no 425, rue Front-Royal est, en la cité de Montréal, seront vendus par au- torité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. COUPEL, H.C.S. Montréal, 16 avril 1925.

Le rapport de la Jamaica P. Service

La Jamaica Public Service Co., Ltd. vient de publier son premier rapport financier pour une période entière de douze mois. La compagnie a commencé ses opérations en juin 1923 et son premier rapport, au 31 décembre 1923, couvrait une période de six mois et 20 jours.

Le rapport qui vient d'être pu- blié révèle une situation enviable. Les recettes brutes pour l'année ont été de \$975,056 et les frais d'exploita- tion de \$892,404 ce qui laisse des recettes de \$182,651. Déductions faites des charges d'intérêts, du dividende sur les actions de préf- érence, il reste une balance de \$71,153. Après certaines autres déduc- tions, il reste une balance de \$34,393 au compte de profits et pertes et le surplus se trouve porté à \$61,423.

La proportion des frais d'exploita- tion aux recettes brutes a été de 64 p. c.

LE BILAN. Voici comment s'établit le bi- lan au 31 décembre dernier compa- rativement au 31 décembre 1923:

ACTIF. Propriété, u- sine, etc. \$2,567,047. \$2,398,565. En caisse 76,193 46,577. Comptes rece- vables 27,938 31,592. Matériels 97,555 104,514. Paiements an- ticipés 2,097 172. Débits non a- justés 28,989 3,984. Totaux \$2,799,818 \$2,585,403.

PASSIF. Cap. ordinaire \$ 750,000 \$ 750,000. Cap. préf. 550,000 550,000. Obligat. 1,200,000 1,200,000. Bil. payables 125,000 17,555. Comptes à échoir 9,723 8,477. Taxes 19,156 17,749. Rés. de rachet 34,462 10,000. " d'opération 13,093 4,268. Crédits non a- justés 9,286 122. Rés. et Surp. 61,422 27,039. Totaux \$2,799,818 \$2,585,404.

Les prix du sucre

Les raffineurs locaux ont réduit, hier, les prix du sucre de 10 cents par 100 livres. Le sucre granulé type se vend maintenant \$6.70 les 100 livres, en sac.

Dividendes déclarés

Brazilian Traction Light & Power — 1 p. c. payable le premier jour aux inscrits du 30 avril. Quebec Power. — Dividende tri- mestriel de 1 1/4 p. c., ce qui place le stock sur une base de 5 p. c. l'an. Brazilian Traction L. and P. Co. Ltd. — 1 p. c. payable le premier juin aux inscrits du 30 avril. Canada Cement Co. — 1 3/4 pour cent sur l'action de préférence, payable le 16 mai aux inscrits du 30 avril.

Montreal Cottons — 1-1/2 pour cent sur l'action ordinaire et 1 3/4 pour cent sur l'action de préférence, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai. Dominion Bridge Co. — 1 pour cent payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Cotes hors-liste

(Cotes par L.-G. Beaubien et Cie.) Eastern Engin, 140 à 6 ventes.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal.

No 4699. J.-T. Palenau, des cité et dis- trict de Montréal, et Wilfrid Duquette, de la cité d'Outremont, district de Montréal, demandeurs, vs Allen B. Tudor, des cité et district de Montréal, défendeur.

Le 25ème jour d'avril 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au no 602, avenue du Parc, ap. 29, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. COUPEL, H.C.S. Montréal, 15 avril 1925.

Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal.

No 136. Hubert Gratton et Bruno Charbonneau, des cité et district de Montréal, deman- deurs, vs Edward Dupon, des cité et dis- trict de Montréal, défendeur.

Le 27ème jour d'avril 1925, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au no 1368, rue Messier, en la cité de Montréal, seront vendus par au- torité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

C'est ce soir qu'a lieu à la salle du club Joffre, située angle des rues Notre-Dame et Frontenac, la rencontre de la victoire de Gironz-Haltsek pour la possession du trophée de la Fédération Canadienne des Poids et Haltères. L'homme fort canadien est actuellement le détenteur de cette coupe et s'il triomphe de l'Américain ce soir ce trophée deviendra sa propriété.

Nous ne pouvons renseigner beaucoup nos lecteurs sur la valeur de la rencontre de ce soir car les organisateurs n'ont pas jugé à propos de faire connaître les tours de force qui devront être exécutés par les deux concurrents pas plus que nous ne connaissons les conditions de ce match. Tout ce qui a été communiqué aux journaux est que les deux héros devront choisir huit des seize tours officiels de la Fédération. Le nom de l'arbitre nous est inconnu aussi bien que les autres officiers chargés de la direction de cette soirée.

Nous avons toujours encouragé les concours de force et nous nous sommes toujours accordés pour rendre ce sport populaire mais nous pouvons difficilement encourager les amateurs de se rendre à des rencontres lorsque l'on a négligé ou préféré ne pas faire connaître les détails d'un match.

La rencontre de ce soir entre nos deux héros vaut peut-être la peine d'être vue mais nous ne pouvons garantir le succès de cette organisation ne connaissant pas le nom du sportif ou des sportifs qui ont organisé ce match.

La Fédération Canadienne des Poids et Haltères poursuivait un but très louable lors de sa fondation et les promoteurs de cette société ont fait de grands sacrifices financiers afin d'établir le sport des poids et haltères sur des bases solides mais le premier tournoi ne fut pas couronné du succès désiré et de plus quelques athlètes bien connus refusèrent leur concours à l'association de M. John B. Richer et il n'y eut plus de concours, la coupe ayant été accordée à Arthur Gironz après avoir été enlevée à Latour qui était sorti vainqueur du premier et unique tournoi organisé sous les auspices de la Fédération. Le trophée est détenu depuis deux ans par le protégé de M. Louis Lavigneur sans qu'il ait eu à concourir contre d'autres adversaires.

Il est toujours difficile sinon impossible de réunir les hommes forts dans un tournoi et ceux qui ont eu à organiser des matchs savent quels obstacles il leur faut surmonter et quelles concessions ils ont été obligés de faire pour décider deux champions — car dans ce sport tous les hommes forts se proclament champions — à conclure un match, et c'est pourquoi le sport des poids et haltères a perdu de sa popularité et la faveur du public. Si ce sport est mort aujourd'hui les hommes forts sont les seuls responsables et ils ne peuvent jeter la pierre aux favoris du sport qui leur refusent leur encouragement. Nous assisterons à la rencontre de ce soir et demain nous donnerons nos impressions sur ce match qui, nous l'espérons, sera disputé franchement et honnêtement.

X.-E. NARBONNE

Dans la ligue des pharmaciens en gros

M. A. Therrien, du club Mc Ewen Cameron, avec une partie simple de 145 et M. H. Gervais, du club Casgrain Charbonneau (blanc), avec un total de 383 ont remporté les deux premières places comme prix par la ligue:

Casgrain Charbonneau (blanc)	
R. Ranger	103 104 114 322
R. Brisebois	147 135 119 400
H. Thibault	96 93 103 292
E. Boissonnault	108 74 118 300
H. Gervais	124 142 117 383

578 548 571 1697

Mc Ewen Cameron	
R. Beaupré	97 103 109 309
D. Fitzgerald	85 84 169
H. Cowan	95 95 95
A. Webb	102 102 95 287
L. Mc Ewen	93 116 104 309
A. Therrien	140 107 145 392

505 519 537 1567

Le club Casgrain Charbonneau (blanc) gagne trois parties.

Palmer	
P. Benoit	92 94 94 280
W. James	84 112 104 300
H. Pettis	100 99 96 295
C. Pedersen	106 94 101 301
W. Gruhn	134 108 117 359

516 507 512 1535

Casgrain Charbonneau (gris)	
H. Comeau	72 80 77 229
P. Lafrechain	100 107 93 300
A. L'Ecuyer	83 112 118 313
S. Limoges	91 98 79 263
J. Murray	102 82 91 275

448 479 458 1385

Le club Palmers gagne trois parties.

Martineau Boucher	
G. Brodeur	104 102 87 293
B. Beauchesne	97 116 115 328
H. Chapleau	106 122 104 332
O. Latreille	79 89 91 259
B. Brodeur	97 103 119 319

483 532 516 1531

Rougier Frères	
H. Fournier	121 98 94 313
A. Plourde	85 116 93 294
J. Larue	103 123 109 335
J. Légaré	87 91 92 270
A. Clément	91 122 134 347

487 550 522 1553

Le club Rougier Frères gagne trois parties.

Position des clubs	
Cass, Charbonneau (blanc)	33 0
Rougier Frères	20 13
Martineau Boucher	17 16
Palmer	16 17
Mc Ewen Cameron	12 21
Robert Gibson & Son	11 22
Cass, Charbonneau (gris)	10 24
Lymans	2 31

CHAMPION A CINQUANTE-HUIT ANS

Philadelphie, 16. — Stanislaus Zbysko, lutteur polonais, a enlevé le titre de champion du monde des poids lourds, à la lutte libre, au géant Wayne Big Munn, de Kansas City, en obtenant deux chutes sur son rival hier soir. La première chute fut obtenue en huit minutes et onze secondes tandis que Munn fut tombé pour la deuxième fois en quatre minutes et cinquante-trois secondes.

Zbysko est âgé de cinquante-huit ans et pèse 210 livres, tandis que Munn mesure 6 pieds et 6 pouces et pèse 260 livres.

DE GRANDES FOULES A LA KERMESE DU NATIONAL

Hier soir encore une foule nombreuse se pressait à la kermesse du National, à la paléstre de la rue Cherrier. Le public en continuant ainsi son encouragement à notre grande association sportive fait espérer les meilleurs résultats de cette initiative nouvelle prise par les administrateurs.

Le public canadien-français semble avoir compris qu'il faut aider le National et qu'il est nécessaire que son œuvre se continue. Et les foules affluent chaque soir à la kermesse de la rue Cherrier. Les kiosques sont pris d'assaut, les vendeuses sont entourées. Le plus bel enthousiasme règne partout. Il y avait longtemps que l'on avait vu autant de vie et d'animation à la paléstre de la rue Cherrier, plus habituée à recevoir des athlètes, des gymnastes et des sportifs.

La kermesse constitue une magnifique initiative de la part du président, des directeurs et des membres du National, hommes et femmes. L'Association doit être particulièrement reconnaissante envers les dames et les jeunes filles qui se dévouent chaque jour pour assurer le succès des fêtes de la kermesse. C'est grâce à leur travail, à leur bon goût, à leur esprit d'entreprise et d'organisation si la kermesse obtient le succès que l'on constate. C'est grâce aussi à leur charme et à leur gentillesse si le public vient de plus en plus nombreux chaque soir. Quant aux dévouements masculins, il n'est pas nécessaire de les vanter, les amis de National savent que l'Association a toujours pu compter sur certaines sympathies de vieille date, et qui ne lui ont jamais fait défaut.

Rappelons que le public en général est cordialement invité à prendre part aux fêtes de la kermesse. L'entrée est absolument gratuite et les visiteurs sont assurés d'entendre chaque soir un magnifique programme musical rendu par un orchestre de tout premier ordre.

Le gala de natation a été un succès complet. Au début M. J.-A. Thibault, dans une brève allocution, mais avec allocation bien au point a remercié le public de s'être rendu si nombreux à l'invitation qui lui a été faite et il a demandé à ses auditeurs de suivre fidèlement le conseil que donnait, lundi soir, M. le maire Dupont.

LE GALA DE NATATION A OBTENU UN GRAND SUCCES

Le premier des galas de natation organisés à l'occasion de la kermesse du National a obtenu un grand succès; hier soir, à la piscine de la rue Cherrier. La galerie circulaire était remplie à débord de spectateurs et de spectatrices et tous les articles du programme ont été très applaudis. Il faut dire que les élèves du professeur Wilson étaient splendidement préparés pour donner une exhibition de tout premier ordre.

Ce premier succès fait bien augurer pour la seconde soirée qui aura lieu demain, à la même heure, 8 h. 15, très précises, de façon à ce que le programme soit complété avant neuf heures et que les spectateurs aient ensuite tout le temps de visiter le complet de demain soir.

- 1.— Course à la brasse, 100 verges, pour hommes.
- 2.— Course 50 verges, genre libre, pour dames.
- 3.— Courses avec les mains attachées, pour dames et hommes, 25 verges.
- 4.— Ploignons.
- 5.— Polo.— Une équipe masculine contre une équipe féminine.

LES CLUBS DE LA LIGUE INDEPENDANTE SE PREPARENT FERME POUR DIMANCHE

Tant soit peu que nous ayons une température favorable pour la balance de la semaine, les quatre clubs qui doivent faire l'ouverture de la ligue indépendante dimanche prochain à Guybourg, seront prêts à se jeter dans la bataille et se faire une suite de corsaires, et ils auront encore quelques pratiques demain et samedi pour être en bonne condition. Comme nous l'annoncions hier, la première partie commencera à 10 h. 30 p.m. et mettra aux prises le Hochelaga Ind. et le Saint-Jérôme. Si nous regardons les joueurs désignés pour chaque club, nous voyons que cette partie va être chaudement contestée, car avec des joueurs comme Rose, Papineau, Bébé Pelletier, Yvon, Tarte, Robitaille, Stockwell, C. Crevier, Duménil, etc., pour le Hochelaga indépendant. Le club de Bélanger n'a pas une partie gagnée mais de son côté,

à tous les Canadiens français de Montréal, c'est-à-dire de devenir membres du National. M. Thibault a complété le conseil en suggérant que tous les nouveaux membres qui à la kermesse vaudra au National s'inscrivent comme membres de la section de natation du National. Ils ont été à même de se rendre compte de l'excellent travail qui se fait à la piscine sous la direction du professeur Wilson. Celui-ci, complète admirablement l'œuvre de culture physique dirigée par le professeur Helbert, du gymnase.

Le premier article au programme était une course au canard d'un genre nouveau. Les concurrents étaient des jeunes filles et le canard était un jeune homme, M. Edgar Tremblay. Habile nageur, celui-ci savait se débrouiller en nageant entre deux eaux. Pour rendre la chasse plus difficile les concurrentes avaient les yeux bandés. Ce sont Mlle Genest, Monty, Gratton, Parent, Lecours, Charland, Laflamme, Crevier, Mlle Parent a capturé le Canard.

Dans une partie de polo aquatique, le Violet l'a emporté sur le Blanc. Le seul point de la partie a été compté par M. H. Lefebvre. Voici comment les équipes étaient constituées:

Violet: MM. H. Archambault, H. R. Richer, A. Mathieu, H. Lemieux, E. Dufresne et G. Ranger.
Blanc: MM. A. Smith, G. Bonnier, A. Corbeil, E. Tremblay, B. Vallerand et R. Gratton.

Arbitre: MM. Désy, juges des buts, M. O. Langlais et le lieutenant G. Beaudry.

La partie a été excitante au plus haut point. Une course d'exhibition Mah Jong a mis aux prises Mlle Lupien, Lecours, Crevier et Gratton.

Une course à relais a mis en présence les trois équipes suivantes: Équipe No 1: Mlle R. Gratton et Parent, MM. O. Désautels et M. Vallerand.
Équipe No 2: Mlle L. Lupien et E. Lecours, MM. A. Mathieu et G. Beaudry.

Équipe No 3: Mlle E. Monty et M. Dufault, MM. R. Vallerand et R. Désautels.

Ont pris part aux exhibitions de plongeon: Mlle A. Parent, L. Lupien, E. Lecours, E. Monty, A. Crevier, MM. R. Baril, P. Désautels et P. Champagne.

Une course à la brasse est toujours intéressante. Ce genre de natation est à la base de toutes les méthodes de sauvetage. M. E. Dufresne, le champion du National doit y prendre part.

La course pour dames ne manquera pas d'intéresser le public. Cette course sera au crawl, la manière la plus rapide de nager. Nager les mains attachées est certainement une chose assez difficile. Aussi cette course ne manquera pas de piquant et de comique.

Les plongeurs seront certainement l'un des articles les plus intéressants du programme. Le National compte parmi ses nageurs et ses nageuses, des plongeurs et plongeur-secouristes.

La partie de polo entre une équipe féminine et une équipe masculine sera le clou de la soirée. Pour rendre les chances égales, les hommes devront porter un chapeau de paille pendant la partie. Si un joueur venait à perdre son chapeau, il devrait arrêter de jouer pour le remettre. C'est la handicap du chapeau. Arrangée de cette façon la partie sera doublement intéressante et amusante.

celui-ci n'a pas une équipe à désigner, car avec des joueurs comme Charette, "Doc" Newton, E. Leclerc, J. Paquette, Bélic, Pierre Singeur, Smith, Sabourin, Beilly, etc., prochain à Guybourg, seront prêts à se jeter dans la bataille et se faire un vilain tour à son copain Innes.

Dans la deuxième partie, le Longueuil fera face au Guybourg et cette partie-là aussi promet d'être chaudement contestée. Le géant du Longueuil vient de faire une autre grosse acquisition dans la personne de Eddie Crevier, l'année dernière avec le club Montréal et celui-ci renforcera beaucoup l'équipe de la rivée sud.

De son côté le géant Fullum n'a pas l'intention de subir une défaite car avec des joueurs comme Dufresne, Healy, Kenny, R. Grégoire, H. Taillefer, Nick Carter, Duplant, M. Mondou, P. Fullum, et une cou-

ple d'autres que le géant Fullum doit signer d'ici à la fin de la semaine, le club Longueuil aura besoin de jouer s'il veut remporter la victoire.

Comme nous le voyons ces deux parties devraient attirer une assistance record, surtout parce que les directeurs de la ligue ont décidé que l'admission sera à des prix populaires et à la portée de toutes les bourses.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine, Nationale et Internationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

A New-York:
Washington . . . 5 0 0 0 — 5 6 1
New-York . . . 2 0 0 0 — 2 6 1

Batteries. — Zachary et Ruel; Jones, Penneck et O'Neill.
6 manches seulement.

A Détroit:
Chicago . . . 0 11 5 0 2 0 0 — 9 10 1
Detroit . . . 0 0 0 0 5 1 0 — 6 11 0

Batteries. — Robertson, Connolly et Schalk; Whittehill, Holloway, Moore, Stoner, Cole, Johnson et Bassler.

A Philadelphie:
Boston . . . 0 0 1 9 2 0 0 — 3 6 2
Philadelphie . . . 1 0 2 0 1 0 5 — 13 1 1

Batteries. — Fullerton, Ruffing et Picinich; Gray et Cochrane.
La joute Cleveland-St-Louis a été remise pour cause de pluie.

POSITION DES CLUBS

	G. P.	P. C.
Philadelphie	2	0 1.000
Cleveland	1	0 1.500
New-York	1	1 500
Washington	1	1 500
Détroit	1	1 500
Chicago	1	1 500
St-Louis	0	1 500
Boston	0	2 000

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn:
Philadelphie . . . 100 111 000 — 4 8 0
Brooklyn . . . 0 81 030 028 — 6 15 4

Batteries. — Ring, Betts et Henline; Ehrhardt et Taylor.
A Cincinnati:

St-Louis . . . 0 0 0 2 0 0 0 — 2 6 3
Cincinnati . . . 2 2 0 0 0 0 0 — 4 8 1

Batteries. — Sotherton, Day et Gonzalez; Luque et Hargraves.
A Chicago:

Pittsburg . . . 0 38 300 100 — 8 13 0
Chicago . . . 0 0 0 0 0 31 — 4 3 3

Batteries. — Meadows, Morrison et Smith; Cooper, Keen, Bush, Brett et O'Farrell.
La joute New-York-Boston a été remise pour cause de pluie.

POSITION DES CLUBS

	G. P.	P. C.
Brooklyn	2	0 1.000
Cincinnati	2	0 1.000
Boston	1	0 1.000
Chicago	1	3 500
Pittsburg	1	1 500
New-York	0	2 000
Philadelphie	0	2 000
St-Louis	0	2 000

LIGUE INTERNATIONALE

A Jersey-City:
Buffalo . . . 0 0 0 4 0 0 3 — 7 15 2
Jersey-City . . . 0 14 1 7 1 0 5 — 15 15 2

Batteries. — Fisher, Profitit, Auer, Reis et McAvoy; Zellars et Freitag.
A Reading:

Rochester . . . 2 10 0 0 1 0 0 — 4 7 1
Reading . . . 0 0 0 0 0 0 2 — 2 9 2

Batteries. — Thornhill et Lake; Smallwood, Robert et Lynn.
A Baltimore:

Baltimore . . . 0 30 1 0 1 0 0 5 — 8 1 0
Toronto . . . 0 0 0 0 0 0 2 0 — 5 8 1

Batteries. — Jackson, Thomas et Cobb; Stewart, Erickson et Manion.
La joute Syracuse-Newark a été remise pour cause de pluie.

ASSOCIATION AMERICAINE

Minneapolis . . . 6 9 1
Toledo . . . 0 7 0
Batteries. — McGraw et Wirts; Bayne, Johnson, Frey et Gaston.
St-Paul . . . 10 13 0
Columbus . . . 3 10 1
Batteries. — Kolp et Collins; Ketchum, Werre et Urban.

Milwaukee . . . 3 9 1
Louisville . . . 7 12 3
Batteries. — Gearin, Lingrel et Skiff; Bradshaw et Brottem.
Kansas City . . . 5 10 4
Indianapolis . . . 6 15 2

Batteries. — Peterson et Shinnault; Henry, Shemanske et Kreuger.

GEORGES RIVET SERA L'ARBITRE LUNDI PROCHAIN

IL DIRIGERA LE COMBAT PRINCIPAL AINSI QUE LA SEMI-FINALE A LA SEANCE DE BOXE ORGANISEE PAR M. MOORE, AU FORUM. — BOUCHER AURA LA DIRECTION DES PRELIMINAIRES

Les commissaires de boxe de la cité de Montréal à leur assemblée tenue mardi après-midi ont nommé Georges Rivet pour arbitrer la rencontre Roy-Garcia et l'assaut Schneider-Field qui doivent avoir lieu lundi soir prochain au Forum. Les préliminaires, au nombre de trois, qui mettront aux prises Cousineau vs Willis, Gravel vs McGowan et Britt contre Demers seront dirigés par l'arbitre Boucher. Ces deux officiers sont bien qualifiés pour remplir cette importante charge et les amateurs approuveront le choix de la Commission. Les juges seront nommés lundi soir avant chaque bataille.

Leo Kid Roy, Schneider et Demers accompagnés de Ted Cossette et de Lewis, de Lachine, se sont rendus hier au gymnase du Ste-Brigide où ils termineront leur entraînement. Plus de deux cents personnes ont vu nos pugilistes à l'œuvre et tous ont été unanimes à déclarer que Roy et ses compa-

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Jacques Cartier, LL. L. — Tél. Main 8228
Jean-Victor Cartier, LL. L.
L.-J. Barcelo, LL. L.

CARTIER ET BARCELO

AVOCAT

Chambre 788, Immeuble "Power" 81, rue Craig — Montréal

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Études Forest, Lalonde, Coffin et Rivard
Édifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS

Tél. Main 5121 — 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL. L., L. Guérin, LL. L., P. Panet-Raymond, LL. L.

JEAN-C. MARTINEAU

AVOCAT ET PROCUREUR

Imm. Versailles, 99, rue Saint-Jacques
Tél. Main 6148 — MONTREAL

A. S. ARCHAMBAULT, C.R.

AVOCATS

43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 421 et 421 — Montréal
Téléphone Main 1839

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

de l'Étude
Pitapat, Dupré, Gagnon et Parent
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213 — QUEBEC

W. F. MERCIER, B. A. LL. L.

AVOCAT-PROCUREUR

Étude Mercier, Mergler, et Sauvage
714, ST-JACQUES, MAIN 8297
Bureau du soir: 7, rue Clark
713 Mont-Royal est — Belair 9651

RAYMOND GODIN, B. A. LL. L.

AVOCAT

Domicile: 1467, Ste-Catherine Est.
Téléphone: Cléval 8448
30, St-Jacques — Tél. Main 4062

ARTHUR LARAMEE

AVOCAT

180, rue Saint-Jacques — Montréal

La Cie Wisintainer & Fils Inc.

Manufacturiers-Importateurs

IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail

Bureau et Magasin: Manufacture
98, rue St-Laurent — 7, rue Clark
MONTREAL, QUE.
Téléphone: Plateau 2217-7218

GLACIERES

N'oubliez pas

J.-A. Gauthier

Fabricant de glacières fixes et mobiles
(Ouvrage garanti) — 35 ans d'expérience.

67 Lepailleur, Cléval 2118F

TRAVAUX EN FER

A. Faustin, Limitée

TRAVAUX EN FER ORNEMENTAL
de toute description

149, RUE MOREAU — MONTREAL
Tél. Cléval 9694

En Irlande

OUVERTURE DU PARLEMENT DE L'ULSTER — LE DISCOURS AU PREMIER MINISTRE GRAIG
Belfast, 16. (S.P.A.) — Le duc d'Abbercorn, gouverneur général de l'Ulster, a ouvert le parlement ulstérien hier. Il a énoncé le programme législatif de la prochaine session parlementaire.

Dans son discours d'ouverture,

L'hôpital Notre-Dame

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CORPORATION

Rapports très satisfaisants pour l'année 1923-24 - La construction de la nouvelle aile, rue Champlain - Les nouveaux gouverneurs - Discours du Dr L. de L. Harwood et de Mgr Piette.

Les administrateurs et les gouverneurs de l'hôpital Notre-Dame ont tenu, hier après-midi, leur première réunion générale dans le nouveau local de la rue Sherbrooke; c'était la quarante-quatrième assemblée annuelle de la corporation de l'hôpital.

M. le docteur L. de L. Harwood, président du conseil d'administration, a fait ressortir les progrès étonnants de l'hôpital depuis sa nouvelle installation, et constate avec satisfaction les bienfaits de la faveur publique. "Tel qu'il est, a-t-il dit en substance, notre hôpital fait honneur aux Canadiens français, à la ville de Montréal et à toute la province. Nous avons voulu doter notre ville d'un hôpital spacieux, moderne, bien aménagé et scientifiquement outillé pour le traitement de toutes les maladies; nous avons la satisfaction de constater que notre tâche est pratiquement accomplie; bientôt nous songerons à terminer l'hôpital par la construction de la nouvelle aile, rue Champlain, et nous pourrions offrir à la population de Montréal un hôpital de plus de six cents lits."

La même pensée a inspiré M. le docteur Oscar Mercier, chef du bureau médical de l'hôpital, lorsqu'il a présenté le rapport détaillé des opérations de l'année 1924; il a souhaité l'agrandissement de l'hôpital afin de soulager plus de malades encore et d'opérer plus de bien.

MONSIEUR PIETTE

Mgr A.-J.-V. Piette, recteur de l'Université de Montréal, remplaçant S. G. Mar Georges Gauthier à la réunion, a félicité les administrateurs de l'hôpital de leur travail et de l'œuvre magnifique qu'ils ont édifiée et qu'ils s'efforcent de parfaire tous les jours. Il leur a conseillé de poursuivre les travaux d'agrandissement et de réaliser au plus tôt leur ambition de terminer l'hôpital selon les plans primitivement conçus.

Mgr Piette a rendu hommage à la sagesse administrative, à la noble compétence financière, à la clairvoyance scientifique, à la perspicacité de direction, jointes à l'esprit de charité des administrateurs de l'hôpital qui leur ont permis d'atteindre des résultats aussi extraordinaires. Il les a encouragés vivement à travailler à maintenir cette institution nationale qui est une des belles filiales de l'Université de Montréal.

M. Tancred Bienvenu, trésorier de l'hôpital, a fait part d'un déficit de \$13,436 pour l'exercice de 1924, dont les dépenses se sont élevées à la somme de \$240,113.18 alors que les recettes ont atteint \$226,676.85. Malgré cela, la situation financière de l'hôpital est excellente, puisque le capital nouveau dépouvé de toutes dettes dépasse un million de dollars; c'est un fort encouragement aux projets de construction de la nouvelle aile.

RAPPORT MEDICAL

Le docteur Mercier a fourni des renseignements intéressants, dont voici les principaux:

L'hôpital Notre-Dame a reçu durant 1924 3,496 patients comparativement à 2,944 en 1923. Les jours d'hospitalisation se sont élevés à 61,075 contre 55,458 en 1923. Le taux total de mortalité a été de 5.5 pour cent, mais si l'on déduit ceux qui ont été amenés moribonds à l'hôpital, ce chiffre devient 2.88 pour cent. Au dispensaire 6,220 personnes furent soignées et 26,930 traitements furent donnés. La pharmacie a rempli 37,788 prescriptions; les docteurs de l'hôpital ont donné 3,071 traitements d'urgence. Les ambulances firent 970 voyages dont 201 pour des accidents.

A l'hôpital Saint-Paul, où l'on ne traite que les maladies contagieuses, 1,162 patients furent reçus. Le taux total de la mortalité a été de 8.5 pour cent, mais si l'on déduit ceux qui ont été amenés moribonds à l'hôpital, ce chiffre est réduit à 3.5 pour cent.

Les deux hôpitaux, qui forment la même institution de l'hôpital Notre-Dame, ont hospitalisé en 1924, des malades au nombre de 4,658, contre 4,282 en 1923.

Eléments d'un rayon de soleil

CAUSERIE DU DR LEO PARISEAU A LA SOCIETE DE BIOLOGIE SUR L'ART DE FABRIQUER UN RAYON DE SOLEIL

Mardi soir, sous les auspices de la Société de biologie, M. le Dr Léo Pariseau, radiologiste, à l'Hôtel-Dieu, a donné, dans l'amphithéâtre Claude-Bernard de l'Université de Montréal, une conférence intitulée: "L'art de fabriquer un rayon de soleil".

Le docteur explique d'abord que ce titre, en apparence un peu fantaisiste, est exact et qu'on peut maintenant faire la synthèse des éléments essentiels d'un rayon de soleil. Et ceci n'a rien d'extraordinaire en soi, puisque de longue date, on peut faire, au moyen du prisme, l'analyse d'un rayon solaire, le décomposer en ses éléments. En théorie, il suffit donc de regrouper ces éléments dispersés, pour obtenir de nouveau la lumière primitive.

Le conférencier explique qu'un rayon lumineux n'est pas seulement composé de radiations visibles, mais que les radiations invisibles comptent pour beaucoup, puisque 80% de la lumière solaire, par exemple, est composée d'infra-rouge (invisible).

Le docteur Pariseau décrit alors le fonctionnement du radiomètre de Crookes, dont les ailettes, dans un tube vide d'air, tournent d'autant plus vite que les radiations de courte longueur d'onde sont plus abondantes; puis, qu'holométré par les radiations calorifiques dégagées du corps humain, sert à déceler l'enferme.

Vient ensuite un exposé des propriétés particulières aux radiations infra-rouges et ultra-violettes. Ces dernières, par exemple, quand elles sont lancées, dans l'obscurité, sur un auditoire, donnent un vif éclat aux dents, ce qui constitue un curieux spectacle, comme les membres de la Société ont pu s'en rendre compte.

Le docteur parle alors de ce fameux "œil de sélénium", qui peut accomplir presque des prodiges et dont une démonstration intéressante est donnée. Vers la fin de sa causerie, le conférencier s'attache à démontrer l'erreur de ce qu'il appelle: "l'héliothérapie en sun-parlors". Ainsi, les tuberculeux qui, n'osant affronter le froid parfois rigoureux de nos hivers, font des cures de soleil derrière de belles grandes fenêtres vitrées, perdent leur temps, parce que la presque totalité des radiations utiles sont absorbées par le verre.

M. l'abbé Dupaigne, professeur au séminaire de Philosophie, remercia le conférencier et le félicita du succès de ses démonstrations et du bel agencement de ses appareils.

La pasteurisation du lait

A titre de médecin hygiéniste, inspecteur en chef de la division de l'Hygiène de l'enfance, j'ai pu constater bien des fois l'importance de procurer aux enfants du lait sain et d'une qualité irréprochable.

Depuis 1913 nous avons perdu en moyenne chaque année au-delà de 1700 malades diarrhéiques, et je suis convaincu qu'au moins la moitié de ces décès ont été causés par du lait malsain. Les jeunes enfants doivent être nourris avec du lait à l'exclusion de tout autre aliment.

Il est aussi important de continuer à lui en donner une assez grande quantité au moins pendant les premières années de son existence. On ne peut pas espérer recevoir du lait absolument frais. On ne saurait éviter qu'au cours des multiples manipulations dont il est l'objet, il ne soit contaminé d'une façon plus ou moins profonde, sans compter que le danger de transmission de la tuberculose par le lait est toujours imminent.

Je considère donc que toutes les fois qu'il n'est pas possible d'obtenir du lait produit et conservé dans des conditions strictement hygiéniques, et provenant d'un troupeau indemne, c'est le devoir de tout médecin de prescrire du lait pasteurisé, non seulement pour les enfants, mais aussi à tous les individus jeunes ou vieux, malades ou en bonne santé.

La pasteurisation bien faite détruit la plupart des microbes pathogènes, et c'est l'un des meilleurs moyens connus pour combattre la tuberculose et les maladies diarrhéiques chez les nourrissons. La pasteurisation du lait n'est pas une méthode nouvelle dont l'efficacité a besoin d'être prouvée. Elle est employée avec succès dans un grand nombre de villes canadiennes et américaines, et leurs statistiques démontrent qu'elle a été un facteur important dans la diminution du taux de la mortalité infantile.

Je me permets de citer le témoignage du Bundesen, commissaire de la santé publique à Chicago, qui attribue à la pasteurisation du lait une réduction de 40% de la mortalité infantile dans la métropole de l'Ouest au cours de ces dernières années. On ne saurait donc hésiter à préconiser pour Montréal l'adoption d'un règlement qui pourrait nous faire espérer d'obtenir un pareil résultat. Une diminution de la mortalité infantile de 40 pour cent nous conserverait chaque année 1200 enfants. C'est un nombre suffisant pour justifier une réglementation sévère du commerce du lait.

Dr J. A. SMITH, Inspecteur en chef, division de l'Hygiène de l'enfance, service de santé, cité de Montréal.

nistrateurs de l'hôpital Notre-Dame conjointement avec M. l'abbé René Labelle et le chanoine J. A. Mousseau, représentant de S. G. l'archevêque de Montréal, les docteurs Harwood, Bourgeois et Mercier choisis par le conseil médical de l'hôpital Notre-Dame.

La proposition est agréée par toute l'assemblée.

Il a été proposé par le docteur H. Aubry, appuyé par M. A. Busselle, que MM. L. Dupuis, Tancred Bienvenu, L. J. B. Roland, Oscar Dufresne, René T. Leclerc, W. J. Daly, Armand Chaput et Joseph de Boucherville agissent comme administrateurs de l'hôpital Notre-Dame conjointement avec M. l'abbé René Labelle et le chanoine J. A. Mousseau, représentant de S. G. l'archevêque de Montréal, les docteurs Harwood, Bourgeois et Mercier choisis par le conseil médical de l'hôpital Notre-Dame.

La proposition est agréée par toute l'assemblée.

Il a été proposé par le docteur H. Aubry, appuyé par M. A. Busselle, que MM. L. Dupuis, Tancred Bienvenu, L. J. B. Roland, Oscar Dufresne, René T. Leclerc, W. J. Daly, Armand Chaput et Joseph de Boucherville agissent comme administrateurs de l'hôpital Notre-Dame conjointement avec M. l'abbé René Labelle et le chanoine J. A. Mousseau, représentant de S. G. l'archevêque de Montréal, les docteurs Harwood, Bourgeois et Mercier choisis par le conseil médical de l'hôpital Notre-Dame.

Le banquet à M. Cardin

IL N'Y AVAIT GUERE PLUS DE DEUX CENTS CONVIVES AU CLUB RICHMOND, HIER SOIR - ON PARLE: M. M. CARDIN, ROBB, DILLON, RINFRET, MERCIER ET RHEAUME.

Le banquet que les libéraux de la partie ouest de Montréal ont organisé en l'honneur de M. P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine, a eu lieu hier soir au club Richmond. Il n'y avait guère plus de deux cents convives et plusieurs tables sont restées inoccupées. Les principaux orateurs ont été M. Cardin et M. Robb, ministre de l'immigration et ministre intérimaire des finances. Le député de Ste-Anne, M. J.-H. Dillon, a souhaité la bienvenue au ministre de la marine. M. Dillon a fait l'éloge de M. Cardin à qui il a attribué le mérite de la victoire que les libéraux ont remportée dans l'élection de Saint-Anne. M. Dillon a particulièrement insisté là-dessus: M. Cardin, a-t-il dit, s'est rendu cher aux électeurs de Montréal au cours de la lutte dans cette division. Le docteur McDougald, président de la commission du port, a parlé de l'attitude du gouvernement au sujet de la construction du pont de la rive sud. Il a dit que le gouvernement tout entier a fait tout en son pouvoir pour faciliter aux commissaires du port l'exécution de ce projet. M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques, M. J.-C. Walsh, député de Sainte-Anne, M. Paul Mercier, député de Saint-Henri-Westmount, M. Théodule Rheaume, député de Jacques-Cartier, ont fait l'éloge de l'administration actuelle qui, ont-ils dit en substance, a réduit les taxes et diminué la dette du pays.

M. Cardin a dit à plusieurs reprises et en différents termes que les libéraux ont raison "d'être contents du gouvernement". En dépit des "annonces de funérailles" le pays est sur la voie de la prospérité. La preuve que le pays est sur la voie de la prospérité, c'est qu'en une année on a pu dépenser 300,000,000 pour l'automobilisme. Un peuple qui peut dépenser 300,000,000 pour l'automobilisme "n'est pas un peuple de quéteurs; un tel peuple ne peut-il pas se dire heureux? D'un autre côté, ça toujours été le partage du parti libéral de panser les plaies du pays, de ramener la prospérité. Quand ils sont arrivés au pouvoir, les libéraux avaient à faire face à une situation mauvaise créée par les conservateurs. Les conservateurs parlent de la participation à la guerre, mais ils n'ont pas eu le courage d'assumer la responsabilité de leur acte. Ils ont imposé le fardeau des chemins de fer aux libéraux. Ils leur ont aussi imposé le fardeau de la marine marchande. Néanmoins, à la condition que le peuple y mette de la bonne volonté, la prospérité reviendra. L'administration actuelle a déjà réussi à faire beaucoup. Malgré les réductions tarifaires, M. Robb a été capable de boucler son budget avec un surplus et même de faire des économies. Les conservateurs parlent toujours du tarif. A les entendre, on dirait que le tarif est un robinet qu'il suffit de tourner pour que vienne la prospérité. Ils l'ont eu à leur disposition, ce robinet. Aujourd'hui ils sont mécontents si les libéraux augmentent le tarif, ils sont mécontents si les libéraux l'abaissent... Il est excellent de conserver le marché local aux Canadiens, mais on doit éviter de léser les intérêts du peuple.

Cardin a déclaré que le gouvernement ne versera 13,000,000 que si la compagnie Petersen remplit toutes les clauses du contrat. Si elle ne remplit pas ses obligations, elle n'aura pas un sou.

M. Robb a parlé de l'immigration. Il a dit que le gouvernement a pris à ce sujet une ligne de conduite qu'il croit la meilleure. On a eu fort à faire pour se procurer des immigrants français, italiens, belges, danois, etc. En outre, le gouvernement veille au rapatriement des Canadiens qui ont passé aux Etats-Unis et qui veulent maintenant revenir au pays. Récemment, on a rapatrié 41,000 Canadiens. M. Robb a fait une brève revue de la situation commerciale qu'il a déclarée excellente.

Des tonnes par jour Ottawa, 16. (S.P.C.) - La poste transporte chaque jour 125 tonnes de journaux. Il en coûte \$3,500,000 par année, pour transporter ces journaux par la poste au Canada, soit environ 37 pour cent du coût moyen connu pour combattre la tuberculose et les maladies diarrhéiques chez les nourrissons. La pasteurisation du lait n'est pas une méthode nouvelle dont l'efficacité a besoin d'être prouvée. Elle est employée avec succès dans un grand nombre de villes canadiennes et américaines, et leurs statistiques démontrent qu'elle a été un facteur important dans la diminution du taux de la mortalité infantile.

Mort d'un vieux journaliste M. Joseph Maire, de la rédaction de la Presse, est mort hier à l'hôpital Dupont à l'âge de 79 ans. Il était né à Toulouse, en France. Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

Examens pour agents d'immigration Québec, 16. (S.P.C.) - Soixante-quinze candidats de la cité et du district ont subi leurs examens, hier, à l'université Laval, devant deux représentants de la commission du service civil venus d'Ottawa à cette fin. Ces examens sont pour la position d'agents d'immigration pour la présente saison. Il n'y a que sept ou huit vacances. Les examinateurs annonceront les résultats du concours sous peu.

Accosté par trois apaches M. Albert Larin, boucher de Montréal-Nord, a été accosté hier soir comme il revenait chez lui, par trois apaches armés de revolvers, dans la 45ème avenue. Larin s'est jeté de côté et s'est enfui avec la rapidité de l'éclair avant que les apaches aient eu le temps de se reconnaître.

TELEPHONE EST 8000

57 ANS D'ANNIVERSAIRE Dupuis Frères

Complets à 2 Pantalons POUR HOMMES 17.50

Tweed de bonne qualité de nuances pâles ou foncées; modèle pour hommes ou jeunes gens; bonne confection.

Paletots de Printemps 13.50

Vécula noir ou gris fer de bonne qualité; modèle Chesterfield; grandeurs: 34 à 46.

2400 Pyjamas pour Hommes 1.69 Régulier 2.50 à 3.00 pour

Ces pyjamas en tissu de belle qualité, sont bien confectionnés et de coupe ample. Grande quantité de nuances crème, blanc, tan, etc., ainsi que plusieurs dessins rayés. Grandeurs: 34 à 46.

Combinaisons "Hatchway" POUR HOMMES, 1.50

Ces combinaisons sont en coton mercerisé de belle qualité; manches courtes et jambes longues. Ont de légères imperfections, mais à peine remarquables; si elles étaient parfaites nous les vendrions 2.50. Grandeurs: 34 à 44.

PNEUS D'AUTO qui vous donneront une bonne durée; garantis pour 10,000 milles.

Pneus "Tube" 30 x 3 3/4 10.00 1.85 31 x 4 16.25 2.60 32 x 4 18.45 2.75 33 x 4 19.00 2.90

Tapis pour Passage et Escalier 36 pouces de largeur; fond beige, rouge ou vert; régulier 2.50 la verge 1.98

Articles de Toilette et Remèdes Brevetés SACS "White Tar" contre les mites; dimensions assorties; prix: 98 à 2.50

Complets pour Garçons de 9 à 15 ans; modèle Norfolk avec culotte bouffante. Serge bleu marine tout laine; rég. 10.00 6.95

TISSUS LAVABLES FLANELLE DE NUANCES UNIES; toutes les nouvelles teintes; vendredi, la verge .59

TANT QUE LE LOT DURERA GUINGAN à dessins en relief; grand choix de petits dessins quadrillés; vendredi, la verge .12 1/2

Porcelaine et Verrerie AQUARIUMS (bocaux à poissons) globe en verre clair et pied en fer noir travaillé; 1 1/2 gallon 1.95

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Douc, Directeur-Gérant

Birks PLACE PHILLIPS Ces sacs de mailles sont d'une élégance extrême. Des motifs d'émail colorié, aux teintes du printemps fleuri, y ajoutent un charme de la toute dernière nouveauté.